

# CODE DE TRANSPARENCE

JUIN 2021

## SOMMAIRE

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |              |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>1</b> | <b>Notre démarche</b><br>– Notre démarche<br>– Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable<br>– La gamme DNCA<br>– Principales caractéristiques : la gamme ISR d'impact BEYOND<br>– Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable                                                                                                                | <b>p. 4</b>  |
| <b>2</b> | <b>Notre méthodologie</b><br>– Principes fondamentaux et objectifs de gestion ISR<br>– Équipe et moyens<br>– Critères d'analyse ESG pour les entreprises<br>– Notation Transition/Contribution<br>– L'analyse de la Transition<br>– L'analyse de la Contribution<br>– Méthodologie d'analyse<br>– Fréquence de l'évaluation<br>– Critères d'analyse ESG pour les états | <b>p. 33</b> |
| <b>3</b> | <b>Notre processus de gestion</b><br>– L'univers d'investissement<br>– La construction du portefeuille<br>– Politique d'engagement actionnarial et politique de vote<br>– Emprunt de titres<br>– Utilisation des produits dérivés<br>– Les organismes à forte utilité sociale                                                                                          | <b>p. 58</b> |
| <b>4</b> | <b>Contrôle et reporting</b><br>– Procédures de contrôle<br>– Supports de communication<br>– Informations légales                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>p. 83</b> |

# PRÉAMBULE

« L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution », qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales.

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Naturellement, nos analyses et le dialogue continue que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints des enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises.

Notre ambition est d'offrir une démarche ISR différenciante et innovante à travers une gamme de fonds, Beyond, qui s'appuie intégralement sur les principes d'une gestion ISR. À ce titre, DNCA adhère au code de transparence AFG-FIR et s'engage à la plus grande transparence sur ses méthodes de gestion ISR pour la gamme Beyond et la gamme Responsable.

# 1

## **NOTRE DÉMARCHE**



**Notre démarche**



**Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable**



**La gamme DNCA**



**Principales caractéristiques : la gamme ISR BEYOND**



**Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable**

## NOTRE DÉMARCHE

### Notre démarche

La démarche d'Investisseur Responsable de DNCA s'inscrit dans les valeurs fondatrices du groupe. Depuis sa création, DNCA offre une gestion au service des hommes et de leur patrimoine. L'environnement économique et financier, toujours plus mouvant et complexe, n'autorise plus des solutions d'épargne passives. C'est pourquoi, DNCA propose des portefeuilles reflétant les convictions des gérants et leur connaissance approfondie des entreprises et émetteurs ainsi que de leur environnement.

Les équipes de DNCA partagent une même ambition : développer des produits gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme. L'expertise, la rigueur et le sens des responsabilités ont ainsi permis à DNCA de s'imposer parmi les acteurs de référence du marché de la gestion actions européennes.

DNCA développe depuis toujours une gestion humaine et engagée caractérisée par une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, DNCA Finance a élargi progressivement son analyse fondamentale à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

La démarche générale de DNCA est détaillée dans sa Politique d'Investisseur Responsable publiée sur le site Internet de DNCA Finance.

### \_ INITIATIVES SOUTENUES

DNCA est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) depuis 2017. Ainsi, la démarche ISR est structurée autour d'un cadre international reconnu.

DNCA est signataire du Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2018 et soutient les trois initiatives : changement climatique, raréfaction de l'eau et déforestation. L'objectif est de favoriser une meilleure transparence des entreprises sur ces enjeux.

DNCA soutient également la campagne CDP Science Based Target (SBTi). Cette campagne d'engagement collaboratif a pour objectif d'inciter plus de 1850 entreprises ayant un impact environnemental élevé à s'engager vers une validation de leurs objectifs climat 1.5°.



### \_ POLITIQUES AFFÉRENTES À LA DÉMARCHE GÉNÉRALE

- Politique de vote et d'engagement

DNCA est membre de l'AFG, Association Française de Gestion, et a mis en place une politique de vote en Assemblée Générale en ligne avec les grands principes du gouvernement d'entreprise. Chaque année, un rapport est publié sur l'exercice des droits de vote réalisés dans le cadre de cette politique.

Actionnaire de conviction, DNCA est également un actionnaire engagé, en dialogue permanent avec les émetteurs. Les principes d'engagement fixés ont pour objectif l'accompagnement des entreprises, l'amélioration des bonnes pratiques et la transparence sur différents enjeux.

- Politique d'exclusion

Conformément aux engagements signés par la France dans le cadre des conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), DNCA publie une politique d'exclusion des armes controversées qui est accompagnée d'une liste de valeurs strictement exclues disponible sur demande.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la labélisation FebelFin, DNCA a adopté une politique d'exclusion sectorielle et normative pour sa gamme ISR Beyond. Celle-ci concerne notamment les secteurs du tabac, de l'armement, du pétrole et gaz et du charbon ; ainsi que les infractions au UN-Global Compact.

Par ailleurs, une cartographie des exclusions sectorielles adoptée par l'ensemble des fonds labélisés accompagne cette politique.

- Reporting climat

Conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (article 173), DNCA publie annuellement un reporting climat.

– PROMOTION ET DIFFUSION DE L'ISR

DNCA a pour ambition de diffuser largement les concepts de la finance responsable notamment auprès du grand public qui représente les deux tiers des encours sous gestion. La pédagogie et la transparence sont deux axes de communication primordiaux pour promouvoir l'ISR auprès des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGPI) et des clients particuliers. Dans ce cadre, DNCA a participé à l'édition du premier guide à destination des CGPI publié par ID Info Durable.



Dans cet objectif, DNCA propose une lettre ISR, trois fois par an, reprenant des informations liées aux thématiques d'investissement, des interviews d'experts ou de dirigeants d'entreprise ou encore un reporting détaillé de la gamme ISR Beyond.



La mesure de la performance extra-financière conduite pour DNCA en juin 2020. Dans un esprit de transparence nous nous efforçons de mettre en évidence au travers d'indicateurs simples (ESG, TEBEM, Impact) et de la contribution au développement durable de nos fonds et des sociétés dans lesquelles nous investissons.

| TOP 3 DES VALEURS LES PLUS REPRISES A LA TRANSITION DURABLE | MOYENNE EUROPEENNE      | AMPLION | BEYOND |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|---------|--------|
| <b>DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN LEADERS</b>                  | A/R Parti-New York 177% | 100%    | 100%   |
| Part Brève                                                  | 1,8%                    | 100%    | 100%   |
| Part châtillon                                              | 1,8%                    | 100%    | 100%   |
| <b>DNCA BEYOND EUROPEAN LEADERS</b>                         | A/R Parti-New York 140% | 83,3%   | 64,2%  |
| Part Brève                                                  | 5,2%                    | 100%    | 80%    |
| Part châtillon                                              | 0%                      | 100%    | 100%   |
| <b>DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS</b>                    | A/R Parti-New York 141% | 100%    | 100%   |
| Part Brève                                                  | 1,4%                    | 100%    | 100%   |
| Part châtillon                                              | 0%                      | 100%    | 100%   |
| <b>DNCA INVEST BEYOND INFRASTRUCTURE &amp; TRANSITION</b>   | A/R Parti-New York 148% | 100%    | 100%   |
| Part Brève                                                  | 2,8%                    | 100%    | 100%   |
| Part châtillon                                              | 3,8%                    | 100%    | 100%   |
| <b>DNCA INVEST BEYOND ALTERNES</b>                          | Intégrité carbone 165%  | 100%    | 100%   |
| Part Brève                                                  | 0%                      | 100%    | 80%    |
| Part châtillon                                              | 0%                      | 100%    | 100%   |
| <b>DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES</b>       | Intégrité carbone 130%  | 100%    | 100%   |
| Part Brève                                                  | 0%                      | 100%    | 100%   |
| Part châtillon                                              | 0%                      | 100%    | 100%   |

Par ailleurs, DNCA est présent dans diverses commissions de place et participe activement aux groupes de travail spécialisés. L'objectif est de contribuer aux débats qui animent la gestion ISR et de faire évoluer les cadres formels et informels. DNCA est ainsi membre de la commission ISR de l'AFG, du Cercle Capitalcom et membre du Club Ampere.

Enfin, DNCA est proactif dans la promotion de l'ISR à travers les médias et la diffusion d'informations ou de recherche interne vis-à-vis des clients et sur son site Internet. À ce titre, une newsletter est publiée trimestriellement et mise à disposition sur le site Internet. De même des événements ciblés sont régulièrement organisés pour échanger sur les enjeux d'analyse, présenter les résultats des recherches internes et laisser la parole aux experts et dirigeants d'entreprises.

Enfin, DNCA souhaite s'engager dans la diffusion et compréhension de l'ISR à travers des publications à visée

pédagogique. Dans ce cadre , DNCA a publié deux livres « Les 8 clefs pour comprendre l'ISR » (2020 : <https://fr.calameo.com/read/006065044b9c77a1b7058>) et « Les 8 clefs pour comprendre le Climat » (2021 : <https://fr.calameo.com/read/006065044b0fe8d567a33>) disponibles sur le site internet et également diffusés à grande échelle en version imprimée.



## Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable

Les fonds ISR de DNCA sont des fonds de conviction qui intègrent dans leur processus de gestion une double approche : exclusion des valeurs en risque de Responsabilité et sélection privilégiée des acteurs de la Transition Durable ou/et à des degrés différents selon les stratégies, la sélection des acteurs de la Transition Durable. Avec la prise en compte de ces enjeux dans la gestion, l'objectif de gestion reste de délivrer une performance supérieure à leurs indices de références sur l'horizon de placement recommandé. Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée des critères ESG dans la gestion pour générer une performance consistante.

En parallèle de la performance financière, l'objectif de nos fonds ISR, regroupés au sein de la gamme ISR Beyond, gamme dédiée à la gestion de style Responsable et Durable est d'avoir un impact positif sur les enjeux de la Transition Durable.

Conformément à la loi Grenelle 2, DNCA publie la liste des fonds ouverts et précise l'implication de ces fonds au regard de l'analyse ESG. L'analyse extra-financière est intégrée à l'ensemble de la gestion de DNCA.

## La gamme DNCA

|                                                | AUM<br>(M€) | ENCOURS<br>(%) |                                                                                      |
|------------------------------------------------|-------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ACTIONS</b>                                 |             |                |                                                                                      |
| DNCA Value Europe                              | 448,1       | 1,70%          | - Intégration ESG                                                                    |
| DNCA Invest Value Europe                       | 783,6       | 2,97%          | - Politique de vote                                                                  |
| DNCA Opportunité Zone Euro                     | 160         | 0,61%          | - Dialogue et engagement                                                             |
|                                                |             |                | - Exclusion des armes controversées                                                  |
| <b>TAUX</b>                                    |             |                |                                                                                      |
| DNCA Sérénité Plus                             | 387,6       | 1,47%          |                                                                                      |
| DNCA Invest Sérénité Plus                      | 215,9       | 0,82%          | - Intégration ESG                                                                    |
| DNCA Invest Convertibles                       | 513,1       | 1,94%          | - Dialogue et engagement                                                             |
| DNCA Invest Global Convertibles                | 76,6        | 0,29%          | - Exclusion des armes controversées                                                  |
| DNCA Invest Flex Inflation                     | 270,3       | 1,02%          |                                                                                      |
| <b>GLOBAL MACRO</b>                            |             |                |                                                                                      |
| DNCA Invest Alpha Bonds                        | 2459,5      | 9,32%          | - Intégration ESG                                                                    |
|                                                |             |                | - Dialogue et engagement                                                             |
|                                                |             |                | - Exclusion des armes controversées                                                  |
| <b>PERFORMANCE ABSOLUE</b>                     |             |                |                                                                                      |
| DNCA Invest Miuri                              | 307         | 1,16%          | - Intégration ESG                                                                    |
| DNCA Invest Venasquo                           | 141,5       | 0,54%          | - Dialogue et engagement                                                             |
|                                                |             |                | - Exclusion des armes controversées                                                  |
| <b>MIXTE</b>                                   |             |                |                                                                                      |
| DNCA Evolutif                                  | 362,2       | 1,37%          | - Intégration ESG                                                                    |
| DNCA Evolutif PEA                              | 53,4        | 0,20%          | - Politique de vote                                                                  |
| DNCA Invest Evolutif                           | 382,3       | 1,45%          | - Dialogue et engagement                                                             |
|                                                |             |                | - Exclusion des armes controversées                                                  |
| <b>GAMME D'IMPACT BEYOND</b>                   |             |                |                                                                                      |
| DNCA Invest Beyond Alterosa                    | 53,1        | 0,20%          | - Gestion ISR de conviction                                                          |
| DNCA Invest Beyond Semperosa                   | 248,6       | 0,94%          | - Best-in-Universe                                                                   |
| DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition | 82,7        | 0,31%          | - Exclusion des notations <4/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) |
| DNCA Invest Beyond Global Leaders              | 658,8       | 2,50%          | - Recherches d'externalités positives liées à la Transition Durable                  |
| DNCA Beyond Engage                             | 85,1        | 0,32%          | - Politique de vote et d'engagement                                                  |
| DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities | 39          | 0,15%          | - Politique d'exclusion des armes controversées                                      |
| DNCA Invest Beyond Climate                     | 80,8        | 0,31%          | - Politique d'exclusions sectorielles                                                |

Données arrêtées au 31/03/2021 et susceptibles d'évoluer dans le temps.

|                                        | AUM<br>(M€) | ENCOURS<br>(%) |  |
|----------------------------------------|-------------|----------------|--|
| <b>GAMME ISR RESPONSABLE</b>           |             |                |  |
| DNCA Invest SRI Europe Growth          | 1613,9      | 6,11%          |  |
| DNCA Invest SRI Norden Europe          | 444,5       | 1,68%          |  |
| DNCA Invest South Europe Opportunities | 90,1        | 0,34%          |  |
| DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe      | 225,7       | 0,85%          |  |
| DNCA Euro Dividend Grower              | 412,4       | 1,56%          |  |
| DNCA Actions Euro                      | 429,3       | 1,63%          |  |
| DNCA Actions Européennes               | 199,4       | 0,76%          |  |
| DNCA Euro Smart Cities                 | 80,8        | 0,31%          |  |
| Centifolia                             | 1038,3      | 3,93%          |  |
| Fructi Actions France                  | 744,6       | 2,82%          |  |
| Ecureuil Investissements               | 1927,8      | 7,30%          |  |
| DNCA Action Small&Mid Cap France       | 152,9       | 0,58%          |  |
| DNCA Global New World                  | 208,7       | 0,79%          |  |
| DNCA Global Sport Equity               | 8,7         | 0,03%          |  |
| DNCA Global Emerging Equity            | 69,6        | 0,26%          |  |
| DNCA Invest Sustainable China Equity   | 24,3        | 0,09%          |  |
| Eurose                                 | 3015        | 11,42%         |  |
| DNCA Invest Eurose                     | 2644,8      | 10,02%         |  |
| DNCA Invest Sustainable Lafitenia BB   | 15,5        | 0,06%          |  |
| DNCA Convertibles Europe               | 306         | 1,16%          |  |

- Gestion ISR de Conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion des armes controversées
- Politique d'exclusion sectorielle

|                                 | AUM<br>(M€) | ENCOURS<br>(%) |  |
|---------------------------------|-------------|----------------|--|
| <b>GAMME INTÉGRATION ESG</b>    |             |                |  |
| DNCA Value Europe               | 448,1       | 1,70%          |  |
| DNCA Invest Value Europe        | 783,6       | 2,97%          |  |
| DNCA Europe Smaller Companies   | 145,6       | 0,55%          |  |
| DNCA Actions Euro PME           | 226,2       | 0,86%          |  |
| DNCA Actions Euro Micro Caps    | 118         | 0,45%          |  |
| DNCA Convertibles Euro          | 420,4       | 1,59%          |  |
| DNCA Invest Convertibles        | 513,1       | 1,94%          |  |
| DNCA Invest Global Convertibles | 76,6        | 0,29%          |  |
| DNCA Global Convertible Bonds   | 89          | 0,34%          |  |
| DNCA Sérénité Plus              | 387,6       | 1,47%          |  |
| DNCA Invest Sérénité Plus       | 215,9       | 0,82%          |  |
| DNCA Invest Alpha Bonds         | 2459,5      | 9,32%          |  |
| DNCA Invest Flex Inflation      | 270,3       | 1,02%          |  |
| DNCA LCR Europe Growth          | 12          | 0,05%          |  |
| DNCA Evolutif                   | 362,2       | 1,37%          |  |
| DNCA Invest Evolutif            | 382,3       | 1,45%          |  |
| DNCA Invest Miuri               | 307         | 1,16%          |  |
| DNCA Invest Venasquo            | 141,5       | 0,54%          |  |

- Intégration ESG
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion des armes controversées

## Principales caractéristiques : gamme ISR BEYOND

Notre gamme de fonds BEYOND dédiée à la gestion ISR et a été lancée en 2018. Elle regroupe les fonds dont la gestion répond aux critères du Label ISR en intégrant successivement dans le processus de sélection de valeurs les enjeux de Responsabilité d'Entreprise et de contributions positives à la Transition Durable. La philosophie de gestion est entièrement tournée vers la sélection de valeurs présentant des contributions positives aux enjeux du développement durable.



### DNCA Invest Beyond Alterosa

|                                              |                                                                                                                   |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                              |
| Date de création                             | 17/12/2018                                                                                                        |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                                           |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                                 |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                                               |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Conviction ISR                                                                                                    |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge composite index |
| Éligible au PEA                              | Non                                                                                                               |
| Part SI                                      | LU1907594581                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 50 000 000 EUR                                                                                                    |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 1,00% max                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 0,65% TTC                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark          |
| Part I                                       | LU1907594664                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                                       |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 1,00% max                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 0,70% TTC                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark          |
| Part A                                       | LU1907594748                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 1,00% max                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark          |
| Part N                                       | LU1907594821                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 1,00% max                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 0.90% TTC                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark          |

 **DNCA Invest Beyond Semperosa**

|                           |                                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                     |
| Date de création          | 17/12/2018                                                                                               |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                                  |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                                        |
| Classification AMF        | N/A                                                                                                      |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                                           |
| Indice de référence       | Euro Stoxx NR, calculé dividendes réinvestis                                                             |
| Éligible au PEA           | Oui                                                                                                      |
| Part SI                   | LU1923148792                                                                                             |
| Investissement minimum    | 50 000 000 EUR                                                                                           |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                      |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                |
| Frais de gestion          | 0,90% TTC                                                                                                |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark |
| Part I                    | LU1907595125                                                                                             |
| Investissement minimum    | 200 000 EUR                                                                                              |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                      |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                |
| Frais de gestion          | 1,00% TTC                                                                                                |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark |
| Part A                    | LU1907595398                                                                                             |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                      |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                      |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                |
| Frais de gestion          | 1,80% TTC                                                                                                |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark |
| Part N                    | LU1907595471                                                                                             |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                      |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                      |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                |
| Frais de gestion          | 1,05% TTC                                                                                                |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark |

 **DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition**

|                           |                                                                                                                           |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                                      |
| Date de création          | 21/09/2007                                                                                                                |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                                                   |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                                                         |
| Classification AMF        | N/A                                                                                                                       |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                                                            |
| Indice de référence       | MSCI Europe Infrastructure Net Index (Euro), calculé dividendes réinvestis                                                |
| Éligible au PEA           | Oui                                                                                                                       |
| Part A                    | LU0309082369                                                                                                              |
| Investissement minimum    | 2 500 EUR                                                                                                                 |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                       |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                                 |
| Frais de gestion          | 1,80% TTC                                                                                                                 |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indicateur de référence calculé avec High water mark |
| Part B                    | LU0309082799                                                                                                              |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                                       |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                       |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                                 |
| Frais de gestion          | 2,40% TTC                                                                                                                 |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indicateur de référence calculé avec High water mark   |
| Part I                    | LU0309082104                                                                                                              |
| Investissement minimum    | 200 000 EUR                                                                                                               |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                       |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                                 |
| Frais de gestion          | 1,00% TTC                                                                                                                 |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice de référence calculé avec High water mark     |
| Part N                    | LU1234713938                                                                                                              |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                                       |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                       |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                                 |
| Frais de gestion          | 1,30% TTC                                                                                                                 |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indicateur de référence calculé avec High water mark   |


**DNCA Invest Beyond Global Leaders**

|                           |                                                                                              |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                         |
| Date de création          | 15/11/2010                                                                                   |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                      |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                            |
| Classification AMF        | Actions Internationales                                                                      |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                               |
| Indice de référence       | MSCI All Countries World Index Net Total Return (Euro), calculé dividendes réinvestis        |
| Éligible au PEA           | Non                                                                                          |
| Part A                    | LU0383783841                                                                                 |
| Investissement minimum    | 2 500 €                                                                                      |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                          |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                    |
| Frais de gestion          | 2,00% TTC                                                                                    |
| Commission de performance | 10% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indicateur de référence |
| Part B                    | LU0383784146                                                                                 |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                          |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                          |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                    |
| Frais de gestion          | 2,25% TTC                                                                                    |
| Commission de performance | 10% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indicateur de référence |
| Part I                    | LU0383782793                                                                                 |
| Investissement minimum    | 200 000 €                                                                                    |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                          |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                    |
| Frais de gestion          | 1,00% TTC                                                                                    |
| Commission de performance | 10% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indicateur de référence |
| Part N                    | LU1234714159                                                                                 |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                          |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                          |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                    |
| Frais de gestion          | 1,30% TTC                                                                                    |
| Commission de performance | 10% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indicateur de référence |


**DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities**

|                           |                                                                                                                       |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                                  |
| Date de création          | 04/05/2007                                                                                                            |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                                               |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                                                     |
| Classification AMF        | N/A                                                                                                                   |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                                                        |
| Indice de référence       | FTSE MTS Global calculé coupons réinvestis                                                                            |
| Éligible au PEA           | Non                                                                                                                   |
| Part I                    | LU0284393773                                                                                                          |
| Investissement minimum    | 200 000 EUR                                                                                                           |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                   |
| Frais de souscription     | 1,00% max                                                                                                             |
| Frais de gestion          | 0,50% TTC                                                                                                             |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice de référence calculé avec High water mark |
| Part A                    | LU0284393930                                                                                                          |
| Investissement minimum    | 2 500 EUR                                                                                                             |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                   |
| Frais de souscription     | 1,00% max                                                                                                             |
| Frais de gestion          | 1,00% TTC                                                                                                             |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice de référence calculé avec High water mark |
| Part B                    | LU0392098371                                                                                                          |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                                   |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                   |
| Frais de souscription     | 1,00% max                                                                                                             |
| Frais de gestion          | 1,20% TTC                                                                                                             |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice de référence calculé avec High water mark |
| Part N                    | LU1234712617                                                                                                          |
| Investissement minimum    | N/A                                                                                                                   |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                                   |
| Frais de souscription     | 1,00% max                                                                                                             |
| Frais de gestion          | 0,90% TTC                                                                                                             |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice de référence calculé avec High water mark |

### DNCA Invest Beyond Climate

|                           |                                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                     |
| Date de création          | 15/04/2020                                                                                               |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                                  |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                                        |
| Classification AMF        | N/A                                                                                                      |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                                           |
| Indice de référence       | Euro Stoxx NR, calculé dividendes réinvestis                                                             |
| Éligible au PEA           | Oui                                                                                                      |
| Part I                    | LU2116701777                                                                                             |
| Investissement minimum    | 200 000 EUR                                                                                              |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                                      |
| Frais de souscription     | 2,00% max                                                                                                |
| Frais de gestion          | 1,00% TTC                                                                                                |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à son indice calculé avec high water mark |

### DNCA Beyond Engage

|                           |                                                                                            |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique           | Fonds commun de placement                                                                  |
| Part I                    | FR0013248424                                                                               |
| Date de création          | 08/12/2017                                                                                 |
| Catégorie                 | OPCVM relevant de la Directive UCITS IV                                                    |
| OPCVM d'OPCVM             | N                                                                                          |
| Classification AMF        | N/A                                                                                        |
| Typologie Eurosif/EFAMA   | Conviction ISR                                                                             |
| Investissement minimum    | 1 000 parts                                                                                |
| Indice de référence       | EURO STOXX NR calculé dividendes réinvestis                                                |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                        |
| Frais de souscription     | N/A                                                                                        |
| Frais de gestion          | 1,00%                                                                                      |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tout frais au-delà de son indicateur de référence  |
| Part N                    | FR0013385291                                                                               |
| Date de création          | 20/12/2018                                                                                 |
| Investissement minimum    | 1 part                                                                                     |
| Frais de rachat           | N/A                                                                                        |
| Frais de souscription     | N/A                                                                                        |
| Frais de gestion          | 1,30%                                                                                      |
| Commission de performance | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indicateur de référence |
| Éligible au PEA           | Oui                                                                                        |

## Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable

Notre gamme de fonds ISR Responsable dédiée à la gestion ISR a été lancée en 2020. Elle regroupe les fonds dont la gestion répond aux critères du Label ISR en intégrant dans le processus de sélection de valeurs les enjeux de Responsabilité d'Entreprise comme un filtre d'exclusion des entreprises présentant de mauvaises pratiques ou encore étant exposées à des enjeux réputationnels importants.

## ● DNCA Invest SRI Europe Growth

|                                              |                                                                                               |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                          |
| Date de création                             | 28/12/2012                                                                                    |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                          |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                             |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                           |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Equity Europe                                                                                 |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | Stoxx Europe 600 NR                                                                           |
| Éligible au PEA                              | Oui                                                                                           |
| Part B                                       | LU0870553459                                                                                  |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                           |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 2,40% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 NR |
| Part A                                       | LU0870553020                                                                                  |
| Investissement minimum                       | 2 500 EUR                                                                                     |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 2,00% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 NR |
| Part I                                       | LU0870552998                                                                                  |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR €                                                                                 |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 NR |
| Part F                                       | LU0870553533                                                                                  |
| Investissement minimum                       | 50 000 000 EUR                                                                                |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 0,80% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 NR |
| Part N                                       | LU1234715040                                                                                  |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                           |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 NR |
| Part ND                                      | LU1234715123                                                                                  |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                           |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | N/A                                                                                           |
| Part ID                                      | LU1278540254                                                                                  |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                   |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                           |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                     |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                     |
| Commission de performance                    | N/A                                                                                           |

### ● DNCA Invest SRI Norden Europe

|                                              |                                                                                                   |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                              |
| Date de création                             | 02/11/2016                                                                                        |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                              |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                 |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                               |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Equity Nordic                                                                                     |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local                                    |
| Éligible au PEA                              | Oui                                                                                               |
| Part I                                       | LU1490784953                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                       |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Indice Composite Norden |
| Part A                                       | LU1490785091                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 2 500 EUR                                                                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,80% TTC                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Indice Composite Norden |
| Part B                                       | LU1490785174                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 2,40% TTC                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Indice Composite Norden |
| Part N                                       | LU1718488734                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,05% TTC                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Indice Composite Norden |
| Part ID                                      | LU1949848128                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                       |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                         |
| Commission de performance                    | N/A                                                                                               |

## ● DNCA Invest South Europe Opportunities

|                                              |                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                                                              |
| Date de création                             | 23/02/2007                                                                                                                                        |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                                                                              |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                                                                 |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                                                                               |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Equity Europe                                                                                                                                     |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 55% FTSE MIB; 40% IBEX; 5% PSI20                                                                                                                  |
| Éligible au PEA                              | Oui                                                                                                                                               |
| Part A                                       | LU0284395638                                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 2 500 EUR                                                                                                                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 2,00% TTC                                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest South Europe Opportunities avec High Water Mark |
| Part B                                       | LU0284395802                                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 2,40% TTC                                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest South Europe Opportunities avec High Water Mark |
| Part I                                       | LU0284395125                                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                                                                       |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest South Europe Opportunities avec High Water Mark |
| Part N                                       | LU1234713342                                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                                                                         |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest South Europe Opportunities avec High Water Mark |

### ● DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe

|                                              |                                                                                                  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                             |
| Date de création                             | 24/06/2016                                                                                       |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                             |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                              |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Equity Europe                                                                                    |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI Europe Mid Cap NR                                                                           |
| Éligible au PEA                              | Oui                                                                                              |
| Part I                                       | LU1366712351                                                                                     |
| Investissement minimum                       | 200 000 EUR                                                                                      |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                              |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                        |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                        |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Mid Cap NR |
| Part A                                       | LU1366712435                                                                                     |
| Investissement minimum                       | 2 500 EUR                                                                                        |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                              |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                        |
| Frais de gestion                             | 1,60% TTC                                                                                        |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Mid Cap NR |
| Part B                                       | LU1366712518                                                                                     |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                              |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                              |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                        |
| Frais de gestion                             | 2,00% TTC                                                                                        |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Mid Cap NR |
| Part N                                       | LU1366712609                                                                                     |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                              |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                              |
| Frais de souscription                        | 2,00% max                                                                                        |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                                                                        |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Mid Cap NR |

### ● DNCA Euro Dividend Grower\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement            |
| Date de création                             | 27/12/2005                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | Actions internationales              |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | <i>Equity Europe</i>                 |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI EMU DNR €                       |
| Éligible au PEA                              | Oui                                  |
| Part IC                                      | FR0010270009                         |
| Investissement minimum                       | 50 000 EUR                           |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part I/CD                                    | FR0011481449                         |
| Investissement minimum                       | 50 000 EUR                           |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part RC                                      | FR0010259374                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | 1                                    |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part RD                                      | FR0013440625                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | 1                                    |
| Frais de gestion                             | 1,40                                 |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part ND                                      | FR0013471778                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,10% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part NC                                      | FR0013471752                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | N/A                                  |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Actions Euro\*

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 12/09/2003                                  |
| Catégorie                                    | <i>OPCVM relevant de la Directive UCITS</i> |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | <i>Actions des pays de la zone euro</i>     |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI EMU DNR €                              |
| Éligible au PEA                              | Oui                                         |
| Part RC                                      | FR0010021733                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 1,44% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part RD                                      | FR001003142                                 |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 1,44% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Actions Européennes\*

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 08/12/2008                                  |
| Catégorie                                    | <i>OPCVM relevant de la Directive UCITS</i> |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions Internationales                     |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI EURP DNR €                             |
| Éligible au PEA                              | Oui                                         |
| Part IC                                      | FR0010662817                                |
| Investissement minimum                       | 50 000 €                                    |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part RD                                      | FR0010662825                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1                                           |
| Frais de gestion                             | 1,60% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part RC                                      | FR0010662791                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1                                           |
| Frais de gestion                             | 1,60% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part MD                                      | FR0010657106                                |
| Investissement minimum                       | 10 000 €                                    |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 0,30% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part ID                                      | FR0010662809                                |
| Investissement minimum                       | 50 000 €                                    |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Euro Smart Cities\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement            |
| Date de création                             | 28/02/2008                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | N/A                                  |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions Internationales              |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI EMU DNR €                       |
| Éligible au PEA                              | Oui                                  |
| Part RC                                      | FR0010573782                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | 1                                    |
| Frais de gestion                             | 1,70% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part RD                                      | FR0010582510                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | 1                                    |
| Frais de gestion                             | 1,70% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part NC                                      | FR0013439999                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,10% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part ND                                      | FR0013440005                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,10% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part IC                                      | FR0010582478                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part ID                                      | FR0010582494                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

## ● Centifolia

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 04/10/2002                                  |
| Catégorie                                    | <i>OPCVM relevant de la Directive UCITS</i> |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions françaises                          |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | CAC 40 NR                                   |
| Éligible au PEA                              | Oui                                         |
| Part C                                       | FR0007076930                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2% max                                      |
| Frais de gestion                             | 2,39% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part D                                       | FR0000988792                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2% max                                      |
| Frais de gestion                             | 2,39% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part I                                       | FR0013176211                                |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                                   |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,20% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part N                                       | FR0013294253                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part ND                                      | FR0013297918                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

### ● Fructi Actions France\*

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 19/08/1983                                  |
| Catégorie                                    | <i>OPCVM relevant de la Directive UCITS</i> |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions françaises                          |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | CAC All Tradable DNR                        |
| Éligible au PEA                              | Oui                                         |
| Part D                                       | FR0000437782                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 3,30%                                       |
| Frais de gestion                             | 2,04%                                       |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part C                                       | FR0000437774                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 3,30%                                       |
| Frais de gestion                             | 2,04%                                       |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part T                                       | FR0010833236                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 3,30%                                       |
| Frais de gestion                             | 2,04%                                       |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

### ● Ecureuil Investissement\*

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 25/06/2004                                  |
| Catégorie                                    | <i>OPCVM relevant de la Directive UCITS</i> |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions de pays de la zone euro             |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | CAC 40                                      |
| Éligible au PEA                              | Oui                                         |
| Part D                                       | FR0010091132                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2,00%                                       |
| Frais de gestion                             | 1,20%                                       |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part C                                       | FR0012925790                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 2,00%                                       |
| Frais de gestion                             | 1,20%                                       |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Action Small & Mid Cap France\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV NAM Funds   |
| Date de création                             | 31/10/1995                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | N/A                                  |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions françaises                   |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | CAC Mid & Small Net Return Index     |
| Éligible au PEA                              | Oui                                  |
| Part A                                       | FR0000003170                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,79% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part R                                       | FR0010674507                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 2,05% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part I                                       | FR0010674481                         |
| Investissement minimum                       | 50 000 €                             |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,25% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part M                                       | FR0010674499                         |
| Investissement minimum                       | 300 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 0,80% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part N                                       | FR0013319829                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,25% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Global New World\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement            |
| Date de création                             | 15/06/2004                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | N/A                                  |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions internationales              |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI ACWI Net Total Return EUR Index |
| Éligible au PEA                              | Non                                  |
| Part RC                                      | FR0010083519                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,70% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part RD                                      | FR0010089391                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,70% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part IC                                      | FR0013441177                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

### ● DNCA Global Sport Equity\*

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV NAM Funds          |
| Date de création                             | 24/03/2021                                  |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS        |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions internationales - Économie du sport |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI AC WORLD                               |
| Éligible au PEA                              | Non                                         |
| Part Q/C                                     | LU2310056176                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | N/A                                         |
| Commission de performance                    | 0,25%                                       |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Global Emerging Equity\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV NAM Funds   |
| Date de création                             | 15/11/2013                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | N/A                                  |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | N/A                                  |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI EMERGING MARKETS IMI DNR €      |
| Éligible au PEA                              | Non                                  |
| Part RA                                      | LU0935237098                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,70% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part IA                                      | LU0935236520                         |
| Investissement minimum                       | 50 000 €                             |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part M                                       | LU0935236363                         |
| Investissement minimum                       | 5 000 000 €                          |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 0,90% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

### ● DNCA Invest Sustainable China Equity

|                                              |                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                                              |
| Date de création                             | 28/12/2020                                                                                                                        |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                                                              |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                                                 |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                                                               |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Actions Chine                                                                                                                     |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | MSCI China 10/40 Net Return Index                                                                                                 |
| Éligible au PEA                              | Non                                                                                                                               |
| Part A                                       | LU2254337632                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | N/A                                                                                                                               |
| Frais de gestion                             | 2,00% TTC                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Net Return Index avec High Water Mark. |
| Part I                                       | LU2254337558                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | 200 000 €                                                                                                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | N/A                                                                                                                               |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Net Return Index avec High Water Mark. |
| Part N                                       | LU2254337715                                                                                                                      |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                               |
| Frais de souscription                        | N/A                                                                                                                               |
| Frais de gestion                             | 1,30% TTC                                                                                                                         |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Net Return Index avec High Water Mark. |

### ● Eurose

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement                   |
| Date de création                             | 10/11/2000                                  |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS        |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | N/A                                         |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 80% FTSE MTS Global; 20% DJ Eurostoxx 50 NR |
| Éligible au PEA                              | Non                                         |
| Part C                                       | FR0007051040                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part N                                       | FR0013294311                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 0,90% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

## ● DNCA Invest Eurose

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest        |
| Date de création                             | 28/09/2007                                  |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS        |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                           |
| Classification AMF                           | N/A                                         |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Mixte patrimonial                           |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 80% FTSE MTS Global; 20% DJ Eurostoxx 50 NR |
| Éligible au PEA                              | Non                                         |
| Part A                                       | LU0284394235                                |
| Investissement minimum                       | 2 500 €                                     |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | N/A                                         |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part I                                       | LU0284394151                                |
| Investissement minimum                       | 200 000 €                                   |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 0,70% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part AD                                      | LU0641748271                                |
| Investissement minimum                       | 2 500 €                                     |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part B                                       | LU0512121004                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 1,60% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part ND                                      | LU1234712963                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 0,90% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |
| Part N                                       | LU1234712880                                |
| Investissement minimum                       | N/A                                         |
| Frais de rachat                              | N/A                                         |
| Frais de souscription                        | 1% max                                      |
| Frais de gestion                             | 0,90% TTC                                   |
| Commission de performance                    | N/A                                         |

## ● DNCA Invest Sustainable Lafitenia BB

|                                              |                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                              | Compartiment de la SICAV DNCA Invest                                                                                                                                                    |
| Date de création                             | 05/11/2019                                                                                                                                                                              |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS                                                                                                                                                    |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                                                                                                                                                                       |
| Classification AMF                           | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Fonds d'obligations crédit high yield - ISR                                                                                                                                             |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | 50% Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 - BBB index (Bloomberg code LE5BTREU) + 50% Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating only index (Bloomberg code LP07TREU) composite index |
| Éligible au PEA                              | Non                                                                                                                                                                                     |
| Part A                                       | LU2040190709                                                                                                                                                                            |
| Investissement minimum                       | 2 500 €                                                                                                                                                                                 |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de souscription                        | 1% max                                                                                                                                                                                  |
| Frais de gestion                             | 1,20% TTC                                                                                                                                                                               |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest Lafitenia Sustain BB                                                                  |
| Part I                                       | LU2040190618                                                                                                                                                                            |
| Investissement minimum                       | 200 000 €                                                                                                                                                                               |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de souscription                        | 1% max                                                                                                                                                                                  |
| Frais de gestion                             | 0,60% TTC                                                                                                                                                                               |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest Lafitenia Sustain BB                                                                  |
| Part B                                       | LU2040190881                                                                                                                                                                            |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de souscription                        | 1% max                                                                                                                                                                                  |
| Frais de gestion                             | 1,40% TTC                                                                                                                                                                               |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest Lafitenia Sustain BB                                                                  |
| Part N                                       | LU2040190964                                                                                                                                                                            |
| Investissement minimum                       | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de rachat                              | N/A                                                                                                                                                                                     |
| Frais de souscription                        | 1% max                                                                                                                                                                                  |
| Frais de gestion                             | 0,80% TTC                                                                                                                                                                               |
| Commission de performance                    | 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Composite - DNCA Invest Lafitenia Sustain BB                                                                  |

### ● DNCA Convertibles Europe\*

|                                              |                                      |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme juridique                              | Fonds commun de placement            |
| Date de création                             | 28/11/2008                           |
| Catégorie                                    | OPCVM relevant de la Directive UCITS |
| OPCVM d'OPCVM                                | N                                    |
| Classification AMF                           | N/A                                  |
| Typologie Eurosif/EFAMA                      | Obligations Convertibles Europe      |
| Indice de référence et dividendes réinvestis | EXANE EURO CONVERT (C) DNR €         |
| Éligible au PEA                              | Non                                  |
| Part R                                       | FR0010678359                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,60% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part I                                       | FR0010171678                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 1,00% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part IC                                      | FR0010369827                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 0,85% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part ID                                      | FR0011310192                         |
| Investissement minimum                       | 100 000 €                            |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 0,85% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |
| Part N                                       | FR0013299179                         |
| Investissement minimum                       | N/A                                  |
| Frais de rachat                              | N/A                                  |
| Frais de souscription                        | N/A                                  |
| Frais de gestion                             | 0,90% TTC                            |
| Commission de performance                    | N/A                                  |

\*OPCVM géré(s) par délégation de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

# 2

## NOTRE MÉTHODOLOGIE



Principes fondamentaux et objectifs de gestion ISR



Équipe et moyens



Critères d'analyse ESG pour les entreprises



Notation Transition/Contribution



L'analyse de la Transition



L'analyse de la Contribution



Méthodologie d'analyse



Fréquence de l'évaluation



Critères d'analyse ESG pour les états

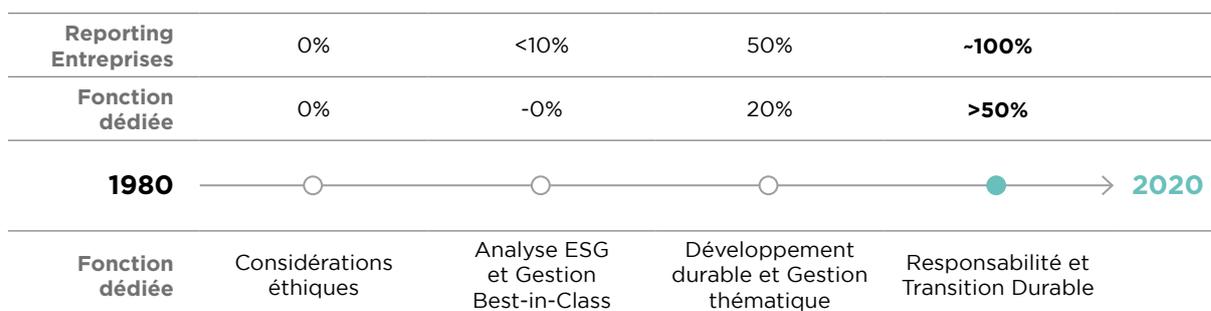
## 2

## NOTRE MÉTHODOLOGIE

## Principes fondamentaux et objectifs de gestion ISR

## \_ L'ANALYSE DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE COMME INDICATEUR DE RISQUE

Notre philosophie d'Investisseur Responsable s'appuie sur un constat fort : la profusion des informations conduit à rendre la notion de Responsabilité « mainstream\* ». Vingt années de normalisation se sont écoulées depuis la publication des premiers rapports de Responsabilité ou de Développement Durable par les entreprises.



Source : DNCA Finance

Si le GRI (Global Reporting Initiative) a encadré depuis 1997 les rapports RSE par des directives applicables mondialement, la régulation a plus récemment édicté un cadre légal comme par exemple en France avec l'article 225 du Grenelle 2 sur la publication obligatoire pour les sociétés cotées, d'informations sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités (loi NRE en 2001, décret en 2010). Plus récemment, le reporting intégré des données ESG dans les rapports financiers est soutenu par l'IIRC (International Integrated Reporting Council). Aujourd'hui, plus de 3 000 rapports intégrés sont publiés chaque année à l'échelle mondiale.

Au début des années 2000, moins de 10% des sociétés cotées publiaient un rapport RSE. De même, peu affichaient une fonction interne dédiée aux enjeux du développement durable. En 2010, ce taux est monté à 50% accompagné par l'émergence de fonctions telles que Directeur du Développement Durable ou encore Responsable HSE (hygiène, sécurité, environnement). Aujourd'hui, la plupart des entreprises cotées, y compris de petite taille, présentent un rapport ESG intégré et ont créé une fonction dédiée au plus haut niveau hiérarchique (Comité de direction et Conseil d'administration). Une conclusion s'impose : la transparence de l'information issue des rapports de RSE n'est plus un indicateur matériel suffisant.

Certes cette conclusion est à modérer pour les entreprises cotées dans les pays émergents mais pour autant elle permet de comprendre l'évolution du marché. La gestion ISR historique offrait des opportunités d'investissement évidentes grâce à une dichotomie de transparence. Ainsi, la publication des procédures, des politiques internes, d'indicateurs et d'objectifs étaient sinon un gage de qualité, un témoin de la prise en compte par les entreprises des enjeux de long terme.

Dès lors, notre conviction est que la Responsabilité d'Entreprise n'apporte plus aujourd'hui de réelles opportunités d'investissement. En revanche, elle continue de jouer son rôle de lanceur d'alertes. En effet, la multitude des indicateurs présentés dans les rapports annuels (49 indicateurs de base et 30 indicateurs supplémentaires dans le référentiel GRI) offre une deuxième lecture des entreprises. Elles sont désormais comparables, en absolu, au sein d'un secteur et surtout dans le temps. L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

\* Phénomène de masse qui représente ce qui est d'actualité. En finance, cela représente un courant principal qui influe un large nombre sur la façon d'analyser et investir.

## DU DÉVELOPPEMENT DURABLE VERS LA TRANSITION ÉCONOMIQUE DURABLE

Nombreux sont les codes et les guides qui encadrent les principes du développement durable depuis sa première apparition en 1987 dans le rapport Brundtland(1). Nous nous sommes appuyés sur plusieurs références académiques et professionnelles pour définir notre approche du développement durable. Notamment, l'article de Robert W. Kates et Thomas M. Harris, Long-term trends and a sustainability transition (2003) ou encore le rapport Creating Resilient Strategies (2014) publié par Corporate Citizenship et enfin les 17 Objectifs de Développement Durable édictés par les Nations Unies en 2015.



Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

La transition économique durable est avant tout une approche opportuniste. Notre travail est de trouver les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y sont exposées. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la Transition Durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que chaque entreprise sera évaluée graduellement selon son niveau de chiffre d'affaire allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ».

L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.

(1) Du nom de Gro Harlem Brundtland, alors ministre norvégienne de l'Environnement présidant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ce rapport est soumis à l'Assemblée Nationale des Nations Unies en 1986.

## \_ OBJECTIF DE GESTION ISR DE LA GAMME BEYOND

- **DNCA Invest Beyond Alterosa**

Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedged calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (3 ans).

- **DNCA Invest Beyond Semperosa**

Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (5 ans).

- **DNCA Invest Beyond Climate**

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (5 ans).

- **DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition**

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index sur la durée de placement recommandée. (5 ans).

- **DNCA Invest Beyond Global Leaders**

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World Index Net Total Return (Euro) pendant la durée de placement recommandée. (5 ans).

- **DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities**

Le compartiment vise à surperformer l'indice FTSE MTS Global sur la durée de placement recommandée (2 ans).

- **DNCA Beyond Engage**

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice EURO STOXX calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée (minimum 5 ans), au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d'analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise et à la contribution à la transition durable.

## \_ OBJECTIF DE GESTION ISR DE LA GAMME RESPONSABLE

- **DNCA Invest SRI Europe Growth**

L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période d'investissement recommandée (5 ans). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori.

- **DNCA Invest SRI Norden Europe**

Le compartiment recherche une performance supérieure à l'indice composite libellé en Euro: 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (5 ans).

- **DNCA Invest South Europe Opportunities**

Le compartiment recherche une performance supérieure à l'indice composite de rendement net 55% FTSE MIB, 40% IBEX, 5% PSI20, calculé dividendes réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée (5 ans).

- **DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe**

Le Compartiment vise à atteindre sur le long terme des rendements attractifs ajustés en fonction du risque en investissant principalement dans des actions (ou équivalent) de sociétés européennes de taille de capitalisation moyenne sur la période d'investissement recommandée (5 ans). Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Toutefois l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index peut être utilisé à titre de comparaison a posteriori.

- **DNCA Euro Dividend Grower**

L'objectif de gestion de l'OPCVM, un fonds ISR, est de rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de l'Union européenne. Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques selon l'analyse du gérant analysées à travers l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

- DNCA Actions Euro

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies au sein de la zone Euro selon une démarche Quality GARP (Quality Growth at a Reasonable Price) et ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques (business model, qualité du management et solidité du bilan) et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison.

- DNCA Actions Européennes

L'objectif de gestion du FCP, un fonds ISR, vise, à obtenir sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis (DNR) en Euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

- DNCA Euro Smart Cities

L'objectif de gestion de l'OPCVM, fonds ISR, vise à rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de la zone euro qui bénéficient de l'accélération de l'urbanisation. Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques pour leur qualité de leader global ou local sur leurs marchés respectifs analysées à travers l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

- Centifolia

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée (5 ans).

- Fructi Actions France

L'objectif de gestion du FCP, un fonds ISR, consiste à sur-performer son indice de référence le CAC All Tradable DNR (dividendes nets réinvestis) sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, grâce à une sélection de titres, essentiellement parmi les actions françaises de moyennes et grandes capitalisations, qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation. Les sociétés françaises sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

- Ecureuil Investissements

Le FCP, un fonds ISR, a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle des actions françaises de grande capitalisation représentées par l'indice CAC 40 dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne et plus particulièrement en France pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

- DNCA Action Small & Mid Cap France

L'objectif de gestion consiste à sur-performer à moyen terme l'indice CAC Mid & Small (C) DNR € en sélectionnant des valeurs de croissance au sein de l'univers français des «small caps» et «mid caps» : il s'agit de sociétés dont la capitalisation boursière est généralement comprise entre 150 millions d'euros et 8 milliards d'euros ainsi que toutes les valeurs faisant partie de l'indicateur de référence CAC Mid & Small. Ce processus de sélection est essentiellement qualitatif et s'appuie sur une approche "bottom-up" disciplinée (c'est à dire d'une sélection des titres composant le portefeuille suivie de l'analyse globale de portefeuille), basée sur une analyse approfondie des entreprises.

- **DNCA Global New World**

L'objectif de gestion de l'OPCVM, fonds ISR, vise à rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant des évolutions des marchés d'actions de toute zone géographique (y compris les pays émergents) qui bénéficient du phénomène de transformation digitale des industries et de la société. Dans ce cadre, le FCP met en oeuvre une gestion active de conviction par une sélection des sociétés éligibles à la thématique d'investissement. Cette sélection repose sur la qualité de leader global ou local sur leurs marchés respectifs, l'analyse de leurs fondamentaux économiques ainsi que l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société. La performance de l'OPCVM pourra être appréciée a posteriori par rapport à la performance de l'indice MSCI All Countries World Index, calculé dividendes nets réinvestis.

- **DNCA Global Sport Equity**

L'objectif du fonds est de fournir une performance sur une période d'investissement minimale recommandée de 5 ans, et de bénéficier de l'évolution des marchés boursiers mondiaux (pays émergents inclus) de sociétés dont la croissance est liée au sport. Les actions sont sélectionnées sur la base de leur positionnement stratégique, de leurs perspectives de croissance, de leurs performances financières. Dans le même temps, le fonds respecte une approche d'investissement socialement responsable («ISR») en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance («ESG») dans l'analyse fondamentale.

- **DNCA Global Emerging Equity**

L'objectif de gestion de DNCA Global Emerging Equity (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure au MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI) sur sa période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. Dans le même temps, le Compartiment respecte une approche d'Investissement durable et responsable (« IDR ») par l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement).

- **DNCA Invest Sustainable China Equity**

Le compartiment vise à surperformer l'indicateur de référence MSCI China 10/40 Net Return Index (ticker BBG : MN40CNE) sur la période d'investissement recommandée de 5 ans en investissant principalement dans des actions et titres équivalents de sociétés chinoises ou d'émetteurs exerçant une part prépondérante de leur activité en Chine.

- **Eurose**

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée (3 ans).

- **DNCA Invest Eurose**

Le Compartiment vise à surperformer l'indicateur de référence composite 20% Eurostoxx 50 + 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée.

- **DNCA Invest Sustainable Lafitenia BB**

Le Compartiment cherche à bénéficier de la performance du marché des obligations à haut rendement émises en euros par des entreprises au moyen d'une stratégie discrétionnaire la durée de placement recommandée (trois ans minimum). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion employé est discrétionnaire. La composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la structure géographique ou sectorielle d'un indice de référence. Toutefois, l'indicateur composite 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 - BBB et à 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating peut être utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances.

- **DNCA Convertibles Europe**

L'objectif de la gestion, sur la durée de placement recommandée, est d'obtenir une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles. En fonction des conditions de marché, cette performance se rapprochera soit de celle du marché actions soit de celle du marché obligataire. Le risque de marché comparable est donné par l'indice ECI-Europe (Exane Convertible Index Europe).

## Équipe et moyens

Un pôle d'expertise Investissement Responsable, intégré à l'équipe de gestion, a été créé pour gérer et développer les activités suivantes :

- le modèle d'analyse ESG propriétaire ;
- la recherche ESG interne ;
- les processus d'investissement et la gestion des fonds ISR ;
- les politiques internes : investissement responsable, vote, engagement, armes controversées... ;
- les obligations légales de reporting : Grenelle 2, article 173... ;
- les engagements de transparence : reporting extra-financier, codes de transparence, informations destinées aux clients investisseurs ;
- la labellisation des fonds ISR.

### Le pôle Investissement Responsable - Equipe de gestion de la gamme ISR Beyond est composée de :



#### Léa Dunand-Chatellet

Gérante - Directrice du Pôle  
« Investissement Responsable »  
16 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond Semperosa  
DNCA Invest Beyond Climate  
DNCA Invest Beyond Alterosa  
DNCA Beyond Engage  
DNCA Invest Beyond  
Infrastructure & Transition



#### Romain Avice

Gérant  
13 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond Semperosa  
DNCA Beyond Engage  
DNCA Invest Beyond Climate



#### Arthur Morel

Analyste ISR  
3 ans d'expérience



#### Aude Magrez

Analyste ISR  
1 an d'expérience



#### Vincent Lapointe

Ingénieur Financier  
7 ans d'expérience



#### Rajesh Varma

Gérant  
32 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond Global  
Leaders  
DNCA Invest Beyond Alterosa



#### Adrien Le Clainche

Gérant  
15 ans d'expérience

DNCA Beyond Engage  
DNCA Invest Beyond Semperosa  
DNCA Invest Beyond Climate



#### Romain Grandis

Gérant  
17 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond European  
Bond Opportunities  
DNCA Invest Beyond Alterosa  
DNCA Invest Lafitenia Sustain BB



#### Nolwenn Le Roux

Gérante  
20 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond Alterosa  
DNCA Invest Lafitenia Sustain BB  
DNCA Convertibles Europe



#### Julie Arav

Gérante  
16 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond  
Infrastructure & Transition

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

L'équipe de gestion gamme ISR Responsable est composée de :



**Jean-Charles Mériaux**

Gérant – Directeur  
de la Gestion DNCA  
34 ans d'expérience

Eurose  
DNCA Invest Eurose  
Centifolia



**Carl Auffret, CFA**

Gérant  
22 ans d'expérience

DNCA Invest SRI Europe Growth  
DNCA Invest SRI Norden Europe



**Yingying Wu, CFA**

Gérante  
16 ans d'expérience

DNCA Invest Beyond Global Leaders  
DNCA Invest SRI Europe Growth  
DNCA Invest SRI Norden Europe  
DNCA Invest Sustainable China  
Equity



**Don Fitzgerald, CFA**

Gérant  
25 ans d'expérience

DNCA Invest Archer Mid-Cap  
Europe



**Isaac Chebar**

Gérant  
28 ans d'expérience

DNCA Invest Archer Mid-Cap  
Europe



**Maxime Genevois, CFA**

Analyste  
6 ans d'expérience

DNCA Invest Archer Mid-Cap  
Europe



**Ronan Poupon**

Gérant  
21 ans d'expérience

DNCA Euro Smart Cities  
DNCA Actions Européennes  
DNCA Actions Euro  
DNCA Euro Dividend Grower



**Florent Eyroulet**

Gérant  
20 ans d'expérience

DNCA Euro Smart Cities  
DNCA Euro Dividend Grower



**Kevin Tran**

Analyste  
3 ans d'expérience

DNCA Euro Dividend Grower



**Daniel Dourmap**

Gérant  
35 ans d'expérience

DNCA Actions Euro  
DNCA Actions Small & Mid Cap  
France



**Cédric Pointier**

Gérant  
21 ans d'expérience

DNCA Global New World  
DNCA Actions Euro



**Frédéric Harriague**

Gérant  
30 ans d'expérience

DNCA Euro Smart Cities  
DNCA Actions Européennes



**Thierry Cuypers**

Gérante  
36 ans d'expérience

DNCA Actions Européennes



**Lucy Bonmartel**

Gérante  
31 ans d'expérience

DNCA Invest South Europe  
Opportunities



**Damien Lanternier**

Gérant  
19 ans d'expérience

Eurose  
DNCA Invest Eurose  
Centifolia



**Emilie Brunet-Manardo**

Gérante  
15 ans d'expérience

Centifolia



**Valérie Lefebvre**

Gérante  
33 ans d'expérience

DNCA Actions Small & Mid Cap  
France



**Alexandre Carrier, CFA**

Gérant  
15 ans d'expérience

DNCA Global New World  
DNCA Global Emerging Equity



**Boris Radondy**

Gérant  
19 ans d'expérience

DNCA Global Sport Equity



**Simon de Fransu**

Gérant  
3 ans d'expérience

DNCA Global Sport Equity

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

CFA® et Chartered Financial Analyst ® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

L'équipe de gestion gamme ISR Responsable est composée de :



**Matthieu Belondrade, CFA**

Gérant  
23 ans d'expérience

DNCA Global Emerging Equity  
DNCA Invest Sustainable China  
Equity



**Zhang Zhang, CFA**

Gérante  
12 ans d'expérience

DNCA Invest Sustainable China  
Equity



**Baptiste Planchard, CFA**

Analyste  
9 ans d'expérience

Eurose  
DNCA Invest Eurose  
DNCA Invest Beyond European  
Bond Opportunities  
DNCA Invest Lafitenia Sustain BB



**Philippe Garnier**

Gérant  
32 ans d'expérience

DNCA Convertibles Europe



**Denis Passot**

Gérant  
36 ans d'expérience

DNCA Convertibles Europe



**Jean-Paul Ing, CFA**

Gérant  
6 ans d'expérience

DNCA Convertibles Europe

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

CFA® et Chartered Financial Analyst ® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

L'analyse ESG des valeurs est réalisée par l'équipe Investissement Responsable. Elle passe en revue l'analyse de la Responsabilité d'Entreprise, l'analyse de la contribution à la Transition Durable, le suivi des controverses, du newsflow et les rencontres avec les dirigeants d'entreprise. L'analyse est réalisée exclusivement en interne et n'intègre aucune notation d'agences externes.

L'analyse ESG s'appuie également sur des prestataires externes choisis pour leur expertise spécifique :

- OFG recherche, société de recherche spécialisée dans l'analyse du pilotage des entreprises ;
- MSCI pour leur base de données sur les controverses ;
- MSCI pour leur base de données sur le carbone et le calcul des empreintes ;
- CDP pour la mesure de température portefeuille ;
- ISS Riskmetrics pour leur expertise sur les armes controversées.

Par ailleurs, l'implication en transversal des équipes de DNCA à la démarche d'investisseur responsable est fondamentale. C'est pourquoi, un comité ESG composé de 20 membres a été mis en place dès 2017. Chaque fonction est représentée : risque, compliance, juridique, marketing, communication, commercial et gestion. L'objectif est d'échanger sur les sujets stratégiques qui concernent la gestion ISR. Ce comité se réunit une fois par trimestre.

## Critères d'analyse ESG pour les entreprises

### \_ NOTATION PROPRIÉTAIRE : RESPONSABILITÉ ET TRANSITION DURABLE DES ENTREPRISES

Nous attachons une importance particulière à développer des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Finance respecte ce principe et a pour objectif d'offrir une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent la majeure partie des données utilisées. Le dialogue avec les dirigeants et les visites de site renforcent notre compréhension et représentent une source inestimable de valeur ajoutée.

Notre modèle est articulé autour de sept piliers d'analyse indépendants et complémentaires :

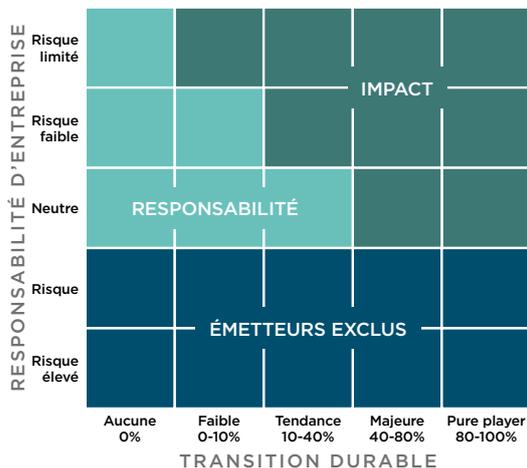


L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant des entreprises.

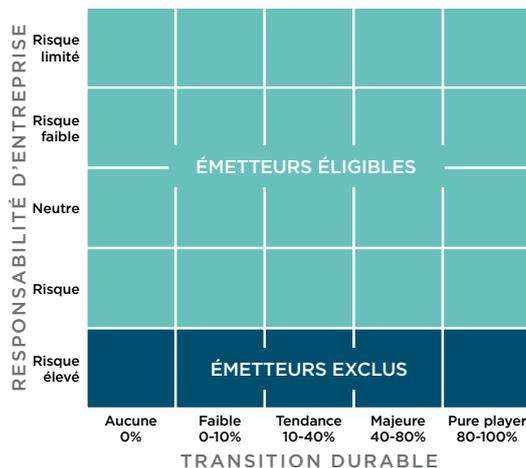
## – SYNTHÈSE ET RECOMMANDATION

Notre modèle permet de mesurer à la fois, les risques d'investissement issus de la note de Responsabilité d'Entreprise intégrant l'évaluation du risque de controverses et les contributions positives grâce à l'évaluation de l'exposition à la Transition Durable. Les échanges et les informations concernant l'entreprise sont des éléments conservés dans le modèle et constituent notre historique de données. En combinant la Responsabilité et la Transition Durable, nous souhaitons cartographier les entreprises selon une approche risque/opportunité.

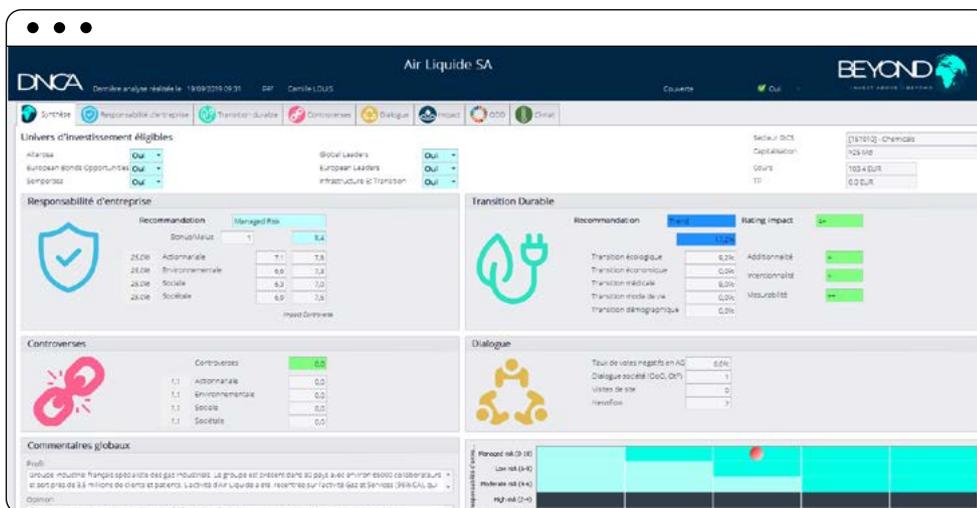
### Univers éligible à la Gamme ISR BEYOND



### Univers Eligible à la Gamme ISR Responsable



Dans notre outil propriétaire, la synthèse de notre analyse se présente de la façon suivante :



## – PILIER RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les entreprises et le nombre de critères est volontairement restreint à 24.

### Critères et piliers d'analyse de la Responsabilité d'Entreprise



L'analyse de chaque thème résulte d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs dont certains sont énoncés ci-dessous. Par ailleurs, la notation est réalisée en relatif au sein d'un même secteur ou d'entreprises comparables. La notation de Responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique et ce quel que soit son secteur d'activité.

**Air Liquide SA**

Score global : 7.7

| Thème                           | Score |
|---------------------------------|-------|
| Responsabilité actionnariale    | 7.1   |
| Responsabilité environnementale | 6.6   |
| Responsabilité sociale          | 8.8   |
| Responsabilité sociétale        | 8.8   |

**Responsabilité Actionnariale**

| Critère                                | Commentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Note / 10 |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Rémunération du CEO                    | Politique de rémunération équilibrée. Intègre une part qualitative et une disposition assez importante et d'un niveau de progression intéressant. Part de la part variable 33% part raisonnablement. Très peu de liens de la part variable. Le dernier bonus est à la tête de l'entreprise depuis 20 ans, de moins de 20% en 1997 jusqu'à 2006. | 5.0       |
| Qualité du management                  | Fonctions de président et du conseil avec mandat pour conseil indépendant à 75%, avec un administrateur référent (ex Air Liquide). À noter que en plus d'un administrateur.                                                                                                                                                                     | 8.5       |
| Qualité du conseil et des comités      | Spécialité politique de formation de l'administrateur qui le traduit par la part variable des administrateurs concernant leurs titres plus de 10 ans. Participe avec un accord fort au profit des actionnaires.                                                                                                                                 | 7.0       |
| Respect des actionnaires minoritaires  | Comité d'audit 75% indépendant. Honoraires audit représentés sous les honoraires des CAIC. Si le CAIC depuis 5 ans et plus depuis 2 ans. Pas de requêtes complètes à noter sur les 10.                                                                                                                                                          | 5.0       |
| Risques comptables                     | bonne communication financière, reporting clair et stable. Très peu de profit sharing pour une société qui est assez cyclique.                                                                                                                                                                                                                  | 7.0       |
| Qualité de la communication financière |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 7.0       |

## RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

|                                               |                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Respect des actionnaires minoritaires</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure du contrôle</li> <li>- Existence de pilule anti-OPA, limitation des votes</li> <li>- Historique de non-respect des minoritaires</li> </ul>                     |
| <b>Qualité du management</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille et composition du comex</li> <li>- Rotation des dirigeants, existence de contre-pouvoir</li> <li>- Qualité de la stratégie</li> </ul>                             |
| <b>Indépendance du Conseil et des comités</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'indépendance du Conseil et des comités</li> <li>- Séparation des pouvoirs CEO/Président</li> <li>- Composition et taille du Conseil, jeton et présence</li> </ul> |
| <b>Rémunération du CEO</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence de la rémunération</li> <li>- Pertinence des critères du bonus, conflit en AG</li> <li>- Cohérence du variable avec les objectifs et résultats</li> </ul>   |
| <b>Risque comptable</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique de litiges comptables (10 ans)</li> <li>- Changement de méthodes/reporting comptable</li> <li>- Indépendance des CAC</li> </ul>                               |
| <b>Qualité de la communication financière</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiance dans les guidances et transparence</li> <li>- Historique de profit warning</li> <li>- Accessibilité du management</li> </ul>                                   |

## RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Management environnemental</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un SME<sup>(2)</sup> et périmètre de reporting</li> <li>- Existence d'une gouvernance en cas de fort impact</li> <li>- Qualité et consistance du reporting, objectifs chiffrés</li> </ul> |
| <b>Politique climat et efficacité énergétique</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une politique d'efficacité énergétique</li> <li>- Reporting précis et objectifs chiffrés</li> <li>- Démarche d'éco-conception et inclusion de la supply chain</li> </ul>              |
| <b>Régulation et certification</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des régulations liées au secteur</li> <li>- Certification des process</li> <li>- Historique d'accidents industriels</li> </ul>                                                            |
| <b>Impact biodiversité et externalités</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des impacts sur la biodiversité et reporting</li> <li>- Intégration des enjeux en amont des projets</li> <li>- Historique de pollution ou nuisances</li> </ul>                                |

(2) Système de Management Environnemental

## RESPONSABILITÉ SOCIALE

|                                               |                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Culture d'entreprise et gestion RH</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Position des RH dans la hiérarchie de l'entreprise</li> <li>- Leadership et typologie de culture</li> <li>- Modèle de croissance et gestion des restructurations</li> </ul>     |
| <b>Santé et sécurité</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités et procédures CHSCT</li> <li>- Historique d'accidents du travail, niveau de reporting</li> <li>- Transparence et périmètre des indicateurs</li> </ul> |
| <b>Climat social et conditions de travail</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du dialogue social, jours de grèves, absentéisme</li> <li>- Historiques de conflits sociaux</li> <li>- Qualité des conditions de travail et respect des lois</li> </ul> |
| <b>Formation et gestion de carrière</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de formation et pyramide des âges</li> <li>- Enjeu de transition spécifique au secteur</li> <li>- Ancienneté des salariés et politique d'évolution interne</li> </ul>      |
| <b>Promotion de la diversité</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part de femmes parmi les employés</li> <li>- Part de femmes parmi les équipes managériales</li> <li>- Promotion de managers locaux</li> </ul>                                   |
| <b>Attractivité et recrutement</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité du secteur et de l'entreprise</li> <li>- Programme d'attraction des talents</li> <li>- Capacité à recruter les compétences clés</li> </ul>                         |

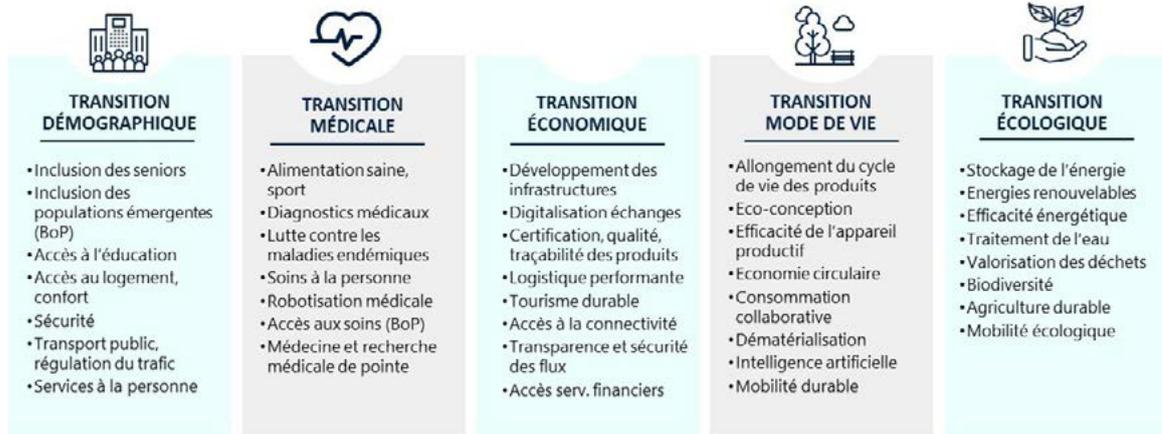
## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Qualité, sécurité et traçabilité produits</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Process de contrôle qualité produits</li> <li>- Historique de défaut de qualité</li> <li>- Enjeu de sécurité du consommateur</li> </ul>                                             |
| <b>Capacité d'innovation et pricing power</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion interne ou externe de la R&amp;D</li> <li>- Flexibilité des prix et pouvoir de la marque</li> <li>- Renouvellement produit et risque secteur &amp; forte rupture</li> </ul> |
| <b>Management de la supply chain</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de la supply chain et modèle (intégré ou forte externalisation), limitation des fournisseurs en cascade</li> <li>- Historique de défaut de la supply chain</li> </ul>      |
| <b>Satisfaction client et gains de parts de marché</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de suivi de la satisfaction client, évolution PDM</li> <li>- Qualité du réseau de distribution en B to B</li> <li>- Historique de plaintes clients</li> </ul>             |
| <b>Communautés locales et droits humains</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des droits de l'homme, facilité du droit à opérer</li> <li>- Intégration des communautés locales</li> <li>- Historique de conflits locaux</li> </ul>                        |
| <b>Protection des données personnelles</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des données personnelles comme business model</li> <li>- Protection des données sensibles et respect de la vie privée</li> </ul>                                        |
| <b>Corruption éthique des affaires</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance et process de prévention de la corruption</li> <li>- Opérations dans pays à risque</li> <li>- Historique pratique de corruption ou non éthique</li> </ul>               |
| <b>Cohérence fiscale</b>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignement du taux d'imposition avec la présence économique locale</li> <li>- Présence dans les paradis fiscaux</li> <li>- Évolution du taux d'imposition sur 10 ans</li> </ul>     |

## – PILIER TRANSITION DURABLE

Ce pilier offre une analyse des contributions positives d'une entreprise au travers de ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à la Transition Durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle proportion. Pour des raisons de transparence de l'information, à ce jour le critère d'exposition retenu est celui du chiffre d'affaires. Cependant, nous souhaitons évoluer à terme vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses en recherche et développement ou encore la part des produits.

Tableau des 38 activités par Transition Durable



Sur la base des références présentées en partie 3, nous avons défini 5 thèmes majeurs de la Transition Durable, chacun détaillé ci-après :

| Crédit                                    | Positionnement                                                                                                       | REC  | RE   | RECA | Score | Impact |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|-------|--------|
| <b>TRANSITION MODE DE VIE</b>             |                                                                                                                      |      |      |      |       |        |
| Mobilité durable                          |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Intelligence artificielle                 |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Dématérialisation                         |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Consommation collaborative                |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Economie circulaire, limitation packaging |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Efficacité de l'appareil productif        |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Ecoconception                             |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| <b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>              |                                                                                                                      |      |      |      |       |        |
| Agriculture durable                       |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Efficacité énergétique                    | Air Liquide fournit des gaz industriels qui permettent à ses clients de réduire leur empreinte carbone en améliorant | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Energies propres                          | Air Liquide possède aujourd'hui une dizaine d'unités de production de biométhane et une soixantaine de stations      | 0.1% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Mobilité durable                          | L'entreprise commence à se développer dans la mobilité propre via l'hydrogène mais cela ne constitue pas encore      | 0.1% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Protection de la biodiversité             |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Solutions de stockage d'énergie           |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |
| Traitement de l'eau                       |                                                                                                                      | 0.0% | 0.0% | 0.0% |       |        |

L'analyse de l'exposition à chaque thème résulte des informations publiées par les entreprises. Nous ne réalisons pas d'estimation et en l'absence d'informations précises nous adressons une demande spécifique à l'entreprise. L'objectif est de définir un niveau de contribution permettant de classer les entreprises en 5 catégories : aucune (0%), faible (0-10%), tendance (10-40%), majeure (40-80%) et pure player (80-100%).

## \_ PILIER CONTROVERSE

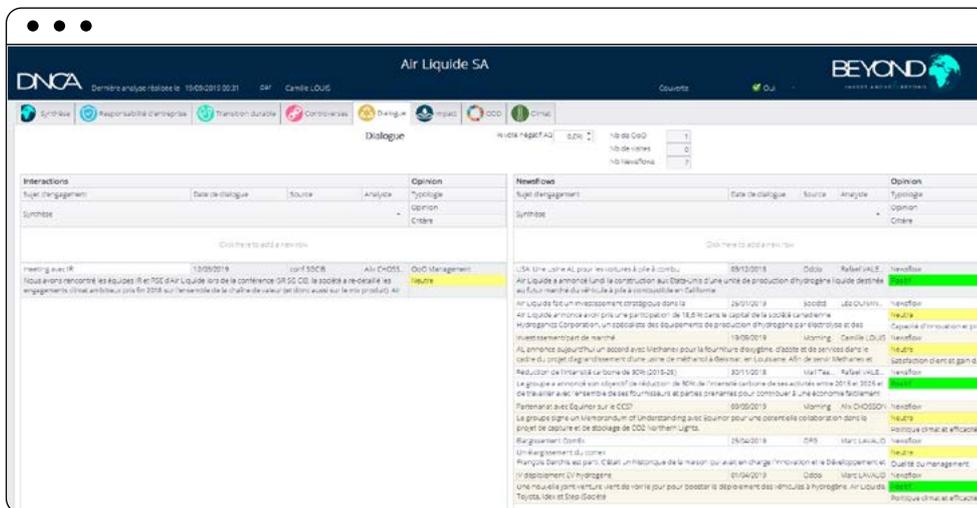
Ce pilier permet de suivre le niveau de controverse des entreprises en reprenant la typologie utilisée dans l'analyse de Responsabilité : controverses actionnariales, controverses environnementales, controverses sociales et controverses sociétales. Notre objectif est de mettre en adéquation les principes édictés par les entreprises et la réalité observée ainsi que de constituer une base d'alertes pour les gérants. Chaque controverse fait l'objet d'une analyse complète et d'un compte rendu. À l'issue de ce travail, nous distinguons les controverses selon leur niveau de gravité pour obtenir une notation agrégée.

| Intitulé de la controverse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Date de controverse | Source | Analyse               | Option    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------|-----------------------|-----------|
| US: Alleged Price Fixing of Generic Drugs, LegalAff.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| The Attorney General (AG) of 45 US states and the District of Columbia filed a lawsuit in October 2017 against drug companies, including Novartis subsidiary Sandoz, for alleged collusion to bring generic drug prices. The AGs alleged that the companies had an agreement to divide certain drugs' customer bases for a percentage of the market. This practice also allegedly includes fixing drug prices in advance. These                      |                     |        |                       |           |
| Quebec: Colombian Government Demands Price of...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| In June 2018, the Colombian government declared that it will unilaterally compel Novartis to lower prices of its leukemia drug, Gleevec. The decision was made in compliance with the government's efforts to temper the company's monopoly over the medicine and to facilitate competition for generic drug manufacturers. According to the country's Health Minister, two weeks of negotiations with the company proved unsuccessful. The official |                     |        |                       |           |
| Lucertis investigations in Italy and France over Alle...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| Novartis and Roche faced investigations by Italian and French regulators over allegations that the companies colluded to restrict the sale of a cheaper treatment for serious vision problems. According to regulators, Novartis and Roche agreed to channel demand away from Roche's Avastin drug in favor of the more expensive Lucertis drug, which was co-marketed by the two companies. Regulators claimed that the companies                   |                     |        |                       |           |
| Vidagliptin/Galvus NPPA (Injad) investigation over...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| The National Pharmaceutical Pricing Authority, India's drug regulator, launched an investigation into Novartis, Abbott, and two other local drug companies in February 2017, following allegations made by a whistleblower related to a price collusion for Vidagliptin, an anti-diabetic drug. Novartis sells the drug under the brand name Galvus, while Abbott sells the drug under the brand name Zoveltia.                                      |                     |        |                       |           |
| Spain: Investigation into Dual Pricing Contracts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| Spain's National Commission on Markets and Competition (CNMC) launched an investigation in March 2017 against the local units of Pfizer, Johnson & Johnson (Janssen-Cilag), Merck Sharp & Dohme, Eli Lilly, Sanofi, and Novartis, for possible anticompetitive practices. According to the CNMC, the companies colluded to establish a system that facilitates dual pricing for drugs. In a dual pricing system, distributors sell the same drug at  |                     |        |                       |           |
| F yves (Lapatinib) Russia's FAS Investigator over...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| Russia's Federal Antimonopoly Service (FAS) had been investigating Novartis since April 2017 after the company increased the price of its cancer drug Tyverb (lapatinib) from RUB 11,200,645SD 2,034 to RUB 159,000 USD 2,035, only to 2,999,000. The agency alleged that the company implemented the price increase at the time it had a dominant market position, a violation of antitrust laws. In January 2018, FAS issued an order to the       |                     |        |                       |           |
| Investigation into Price Floor Set by Contact Lense M...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 30/10/2018          | MSCI   | Lise DUNAND-CHATELLET | Sociétale |
| Novartis, along with other contact lens manufacturers, has faced an investigation by the U.S. Senate Judiciary Committee over alleged anticompetitive practices. The legislative committee sought to determine whether                                                                                                                                                                                                                               |                     |        |                       |           |

Nous utilisons cette analyse comme un indicateur avancé lorsqu'elle est tangible et non comme un outil de sanction systématique. En effet, la dimension internationale des entreprises et la profusion des informations nous obligent dans chaque situation à distinguer les cas isolés des alertes majeures. Pour autant, une succession de cas isolés peut par exemple témoigner d'une infraction généralisée à l'échelle de toute l'entreprise.

– PILIER DIALOGUE ET NEWSFLOW

Notre ADN de gestion est celui de la sélection de valeurs basée notamment sur une analyse approfondie des fondamentaux de l'entreprise. Ainsi, les échanges avec les dirigeants sont le cœur de notre métier de gérant. L'analyse extra-financière s'attache de la même manière à rencontrer le plus souvent possible les entreprises afin d'échanger sur les sujets de Responsabilité et de Transition Durable. Nous valorisons ce dialogue qui permet une meilleure compréhension de l'entreprise et de sa stratégie. C'est à ce titre que nous rencontrons soit sous la forme de « One on One » les dirigeants soit nous visitons les sites des entreprises.

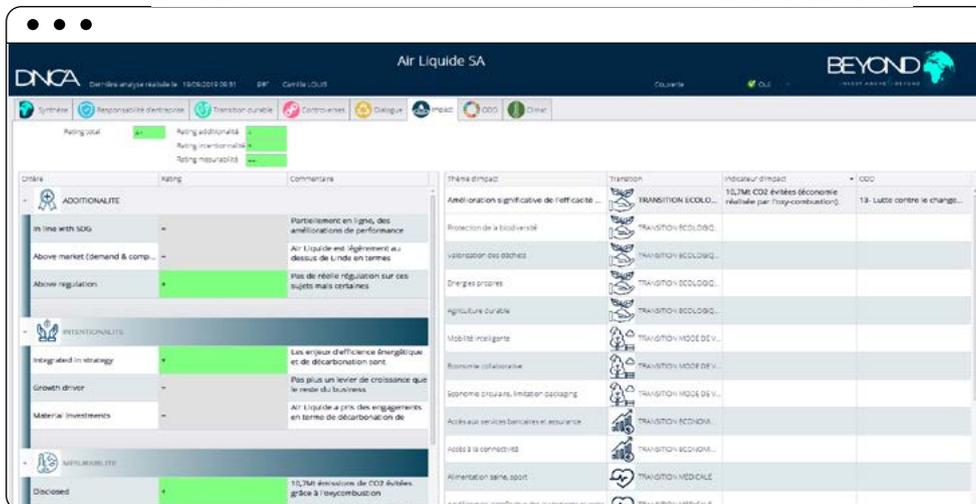


Un reporting précis de ces rencontres dédiées aux enjeux extra-financiers est renseigné dans notre outil d'analyse ainsi que les informations importantes sur les entreprises (newsflow). Par ailleurs, nous appliquons une politique de vote propre à DNCA Finance lors des Assemblées Générales des entreprises. C'est ainsi que nous suivons également les votes négatifs.

– PILIER IMPACT

L'analyse d'impact a pour objectif de mesurer précisément et au cas par cas les contributions positives d'une entreprise sur des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux précis. Cette partie du modèle s'appuie sur les données des entreprises exclusivement et recense les indicateurs pertinents au regard de chaque activité et chaque acteur. Notre méthodologie, AIM<sup>(3)</sup>, repose sur trois principes inhérent à l'analyse d'impact : l'additionalité des produits et services offerts, l'intentionnalité de l'entreprise et la mesurabilité de la contribution. La notion d'impact complète l'analyse ESG classique en offrant des indicateurs de reportings objectifs et quantifiables.

Chaque entreprise se voit attribuer un score AIM selon l'échelle suivante :



(3) Description de l'outil en page 23.

## – PILIER ODD

En 2015, les pays ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et ont été fixés à horizon 2030.

Nous avons développé dans notre modèle d'analyse propriétaire ABA une section dédiée aux ODD afin de pouvoir adaptés ces enjeux à la gestion d'actifs et en particulier aux entreprises. Le cas échéant, l'exposition et la contribution d'une entreprise à un ou plusieurs objectifs est renseigné dans notre outil.

| Objectif                                | Contribution | Objectif                                                  | Contribution |
|-----------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------|--------------|
| BONNE SANTE ET BIEN-ETRE                | 0,0%         | INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE                   | 0,0%         |
| EDUCATION DE QUALITE                    | 0,0%         | EGALITES REDUITES                                         | 0,0%         |
| SALUTE ENTRE LES SEXES                  | 0,0%         | VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES                            | 0,0%         |
| EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT            | 0,0%         | CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES                   | 0,0%         |
| ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE   | 4,0%         | MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CL... | 4,0%         |
| TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE | 0,0%         | VIE TERRESTRE                                             | 0,0%         |

## – PILIER CLIMAT

### *Analyse des risques de transition liés au changement climatique*

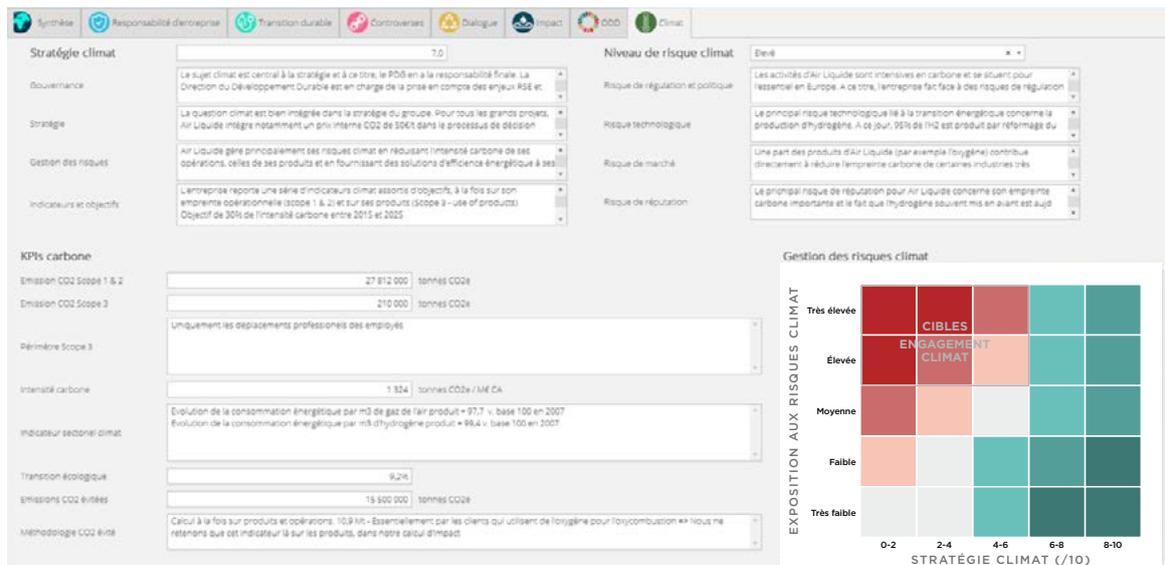
Notre approche climat repose sur la conviction qu'en tant que gestionnaires d'actifs, une approche risques opportunités est la mieux à même de satisfaire à notre responsabilité vis-à-vis de la société tout en protégeant les investissements de nos clients. C'est dans cette logique que nous avons développé en interne les outils de pilotage de ces différentes dimensions, en ligne avec les recommandations de la TCFD<sup>(4)</sup>.

Notre approche repose sur une matrice qui combine une évaluation fine des risques climat auxquels chaque entreprise fait face avec une analyse de sa stratégie climat pour déterminer la qualité de sa gestion des risques climat.

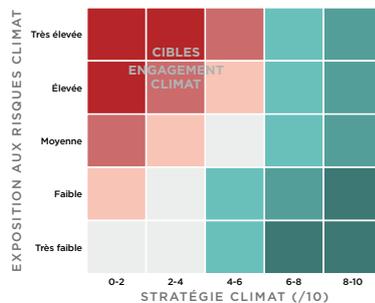
- L'exposition aux risque climat est déterminée pour chaque entreprise en fonction de son secteur et de son empreinte géographique. Ces deux dimensions sont cruciales pour comprendre la matérialité du risque climat, car si une tonne de carbone émise a à peu près le même pouvoir de réchauffement partout dans le monde, elle engendre des risques financiers très différents en fonction du secteur et du pays. Pour déterminer l'exposition aux risques climat, nous suivons le même cadre d'analyse que celui présenté dans la TCFD, avec une évaluation des risques politiques et de régulation, des risques technologiques, des risques de marché et des risques de réputation. Cette analyse qualitative résulte en un niveau de risque allant de « Très faible » à « Très élevé ».
- L'évaluation de la stratégie climat de l'entreprise est un des 24 critères renseignés dans l'analyse de la Responsabilité d'entreprise, critère intitulé « Politique climat et énergétique ». Nous évaluons ainsi la qualité de la politique climat, la pertinence des actions mises en place, ainsi que les résultats obtenus pour obtenir une note sur 10.

(4) Task Force on Climate-related Financial Disclosures

## Modèle propriétaire d'analyse Climat



ANALYSE CLIMAT AU NIVEAU DE L'EMETTEUR



EVALUATION DE LA GESTION DES RISQUES CLIMAT



- **Stratégie Climat (/10)** – analyse interne issue du modèle ABA (critère Politique Climat) : Gouvernance, Stratégie, Performance
- **Exposition aux risques climat** – évaluation interne au niveau de l'émetteur en prenant en compte les spécificités sectorielles et géographiques : Risques de régulation et politique, Risque technologique, Risque de marché, Risque de réputation

Cette évaluation nous permet de déterminer quelles entreprises ont une gestion adéquate de leurs risques climat et lesquelles sont à risque.

Les entreprises qui ont une gestion « insuffisante » ou « très insuffisante » sont exclues des fonds ISR ayant une philosophie de gestion liée au climat (DNCA INVEST BEYOND Climate).

## Analyse des risques physiques liés au changement climatique

Si nous n'avons pas développé d'outil dédié pour évaluer les risques physiques liés au changement climatique, l'analyse des risques physique est intégrée à l'analyse qualitative de la stratégie climat pour les entreprises où cela constitue un enjeu matériel. La question de la gestion des risques physiques fait aussi systématiquement partie de nos engagements climat pour les entreprises qui font face à un risque matériel dans leurs propres opérations ou leur chaîne d'approvisionnement.

## Notation Transition/Contribution

La sélection des entreprises en portefeuille se base sur une analyse fondamentale de l'activité, du business model et de la stratégie de chaque entreprise considérée afin de déterminer le niveau d'alignement avec un scénario en ligne avec l'Accord de Paris. Cette analyse nous permet pour chaque entreprise de déterminer si sa trajectoire de décarbonation est compatible avec les objectifs (analyse de la Transition) et si l'entreprise contribue à la décarbonation d'autres entreprises et secteurs via ses produits et services (analyse de la Contribution).

- L'analyse de la Transition s'intéresse à la façon dont l'entreprise décarbone ses propres opérations et le cas échéant ses produits et services. Cette analyse s'appuie sur une connaissance fine des enjeux climat et de la performance carbone de chaque entreprise pour analyser dans quelles mesures les actions mises en œuvre et les objectifs pris sont en ligne avec le scénario de transition déterminé pour chaque entreprise.
- L'analyse de la Contribution s'intéresse à la contribution positive qu'apportent les produits et services de l'entreprise pour la décarbonation d'autres secteurs. Nous analysons cette contribution de manière statique (calcul des émissions de CO2 évitées) mais aussi de manière prospective en nous intéressant aux investissements et à la R&D.

Cette double analyse se traduit pour chaque entreprise par une note climat Transition / Contribution, avec pour chacun des 2 aspects une gradation - / = / +. Seules les entreprises qui ont une note de Transition = ou + sont éligibles au fonds Climat. Les entreprises apportant une contribution positive (C+) sont favorisées.

## L'analyse de la Transition

Nous avons construit notre méthode d'analyse de la Transition en interne, en nous basant sur les données et informations fournies par les entreprises et des sources de référence comme l'AIE(4), le CDP(5), l'initiative Science-Based Targets (SBT). La construction des trajectoires de décarbonation en ligne avec l'Accord de Paris a été menée grâce aux scénarios développés par l'AIE (notamment le Sustainable Development Scenario, SDS) ainsi que le travail de modélisation par secteur et société mené par l'initiative SBT. En effet, nous pensons qu'il est important de se baser sur des modèles et scénarii reconnus par tous et qui forment une base commune pour les entreprises et leurs investisseurs, tout en restant conscients de certains partis pris et des limites de tout exercice de modélisation de scénario.

Pour chaque entreprise, nous nous attachons tout d'abord à identifier les principaux enjeux carbone en analysant une série d'indicateurs :

- L'empreinte carbone (scope 1, 2, 3).
- L'intensité carbone (par scope et avec si possible une mesure économique et une mesure physique) et en procédant à une évaluation fine de ses marchés finaux.
- Les éléments de stratégie et les objectifs climat de l'entreprise qui nous servent à modéliser sa trajectoire de décarbonation.
- Une comparaison de la trajectoire de l'entreprise à celle du secteur (et de la zone géographique si pertinent) que nous modélisons grâce aux données de l'AIE (Sustainable Development Scenario – zone Europe) et du CDP, avec plusieurs points de passage : 2025, 2030, 2040 et l'ambition d'une neutralité carbone à horizon 2050, qui est l'engagement pris récemment par l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Paris

Nous évaluons ensuite l'alignement de la trajectoire de décarbonation de l'entreprise avec sa trajectoire de référence (secteur pertinent/zone Europe) pour déterminer si l'entreprise est en retard (T-), en ligne (T=) ou en avance (T+) sur cette trajectoire. Les choix méthodologiques sont systématiquement communiqués pour chaque entreprise. Les détails de l'analyse, accompagnés d'exemples, sont expliqués par la suite.

## L'analyse de la Contribution

Pour ce qui concerne l'analyse de la Contribution, c'est-à-dire en quoi les produits et services de l'entreprise contribuent ou non à la transition bas carbone d'un ou plusieurs secteurs, nous nous attachons à plusieurs éléments d'analyse :

- La « part verte » climat de l'entreprise, c'est-à-dire la part de ses produits et services qui contribuent à la transition bas carbone, ce qui nous permet de définir le périmètre d'analyse.
- Les secteurs adressés par les produits et services de l'entreprise, et notamment la part dédiée aux 4 secteurs clés que sont l'énergie, le transport, le bâtiment et l'industrie.
- La contribution positive des produits et services, évaluée en termes d'économie d'énergie ou de CO2 (les économies de matière sont recalculées en termes d'économies de CO2).
- La part des investissements et d'innovation dédiée à ces produits et services bas carbone, ce qui nous permet d'évaluer si cette contribution est pérenne voire devrait s'accélérer.
- La part des investissements d'innovation dédiée aux technologies identifiées comme des « innovation gaps » par l'AIE, ce qui nous permet de valoriser les entreprises qui investissent dans des solutions pas forcément encore rentables mais qui seront indispensables à l'atteinte d'un monde carbone neutre.

A noter que certains éléments de l'analyse de la Contribution varient en fonction des poches d'investissement, car chaque catégorie (Energie, Solutions d'efficacité, Technologies bas-carbone, Faible Impact) apporte une contribution de nature différente.

Afin de déterminer le niveau de Contribution de l'entreprise (négatif, neutre, positif), nous analysons comment l'entreprise se positionne par rapport à ses pairs sectoriels et aux standards de marché. Il nous semble difficile à ce stade d'évaluer un niveau de contribution par rapport à une trajectoire bas carbone, autrement que de manière qualitative, même si cela constitue un des axes majeurs d'amélioration de notre méthodologie sur lequel nous comptons travailler.

**Matrice d'éligibilité au portefeuille Climate - Notation Transition/Contribution**

|    |                                                                                                                               |                                                                                                   |                                                                                                            |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| T+ | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                         | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                         | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                         |
| T= | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                        |
| T- | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune) | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive |
|    | C-                                                                                                                            | C=                                                                                                | C+                                                                                                         |

■ **Inclus**   
 ■ **Inclus - poids limité à 30%.**  
 La plupart des entreprises à faible enjeu carbone sont dans cette catégorie.   
 ■ **Exclu** - sauf si l'entreprise a mis en place un plan crédible pour s'aligner sur la trajectoire de décarbonation de son secteur dans les 5 ans. Priorité en termes d'engagement.   
 ■ **Exclu**

**Méthodologie d'analyse**

**\_ANALYSE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE**

L'analyse Responsabilité d'Entreprise est relative au secteur d'activité. Chaque valeur fait l'objet d'une notation qui s'échelonne de 0 à 10 et donne lieu à une recommandation sur le niveau de Risque Responsabilité. La répartition de l'univers tient compte des notations extrêmes.



## \_ANALYSE TRANSITION DURABLE

Chaque entreprise est évaluée selon son niveau de chiffre d'affaire en absolu. Le niveau d'exposition s'échelonne de 0 à 100% et donne lieu à une recommandation sur le niveau d'impact positif à la Transition Durable. La répartition de l'univers est indépendante de notre évaluation.



## Fréquence de l'évaluation

L'évaluation ESG tient compte d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs sont revus sur une base annuelle lors de la publication des rapports des entreprises. Les indicateurs qualitatifs sont évalués en continu au grès des informations qui parviennent publiquement. Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des événements impactant pour les entreprises et qui sont pris en compte dans le modèle ESG dès leur officialisation. Par ailleurs, le modèle d'analyse ESG est revu chaque année pour évaluer la nécessité de modifier certains critères. En pratique, ces modifications sont marginales et incrémentales. L'objectif est d'adapter le modèle en continu pour capter les nouveaux enjeux et supprimer ceux devenus éventuellement « mainstream ».

## Critères d'analyse ESG pour les états

Notre modèle d'analyse pays est articulé autour des trois piliers de l'analyse extra-financière traditionnelle :



**Environnement**



**Social et Société**



**Gouvernance**

Chaque pilier réunit un ensemble de thématique propre à la démarche de responsabilité et de transition durable d'un pays.

## \_ANALYSE ENVIRONNEMENT

Nous analysons l'environnement selon deux axes chacun composés de critères (7 au total) :

### CLIMAT ET POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Politique de transition énergétique  
Risques Physiques  
Sécurité des approvisionnements énergétiques

### RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES

Gestion de la ressource en eau  
Politique de gestion des déchets  
Pollution de l'air  
Protection des terres et de la biodiversité

Nous attachons une importance particulière à l'utilisation de données publiques reconnues. Ainsi, notre modèle d'évaluation des enjeux environnementaux s'appuie sur un ensemble de KPI dont les données annuelles sont recueillies auprès des rapports annuels des entreprises et des agences reconnues en la matière (CDP et SBTi).

### Modèle d'analyse environnement

| Dimension                                   | Axes                                                                          | Critères                                     | Indicateurs clés                                                                                         |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Climat                                      | Climat et politique énergétique                                               | Politique de Transition                      | Nombre d'habitants                                                                                       |
|                                             |                                                                               |                                              | Emissions de GES                                                                                         |
|                                             |                                                                               |                                              | Emissions de GES/ habitant                                                                               |
|                                             |                                                                               |                                              | Niveau de progrès par rapport aux Accords de Paris                                                       |
|                                             |                                                                               |                                              | Intensité carbone de la production d'électricité                                                         |
|                                             |                                                                               | Risques physiques                            | Part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité                                           |
|                                             |                                                                               |                                              | Vulnérabilité aux catastrophes naturelles                                                                |
|                                             |                                                                               |                                              | ND-GAIN Country Index                                                                                    |
|                                             |                                                                               |                                              | Part de l'agriculture dans le PIB                                                                        |
|                                             |                                                                               |                                              | Type de climat (Climate Risk Index Score)                                                                |
| Ecosystèmes                                 | Ressources et Ecosystèmes                                                     | Sécurité des approvisionnements énergétiques | Mix énergétique de production                                                                            |
|                                             |                                                                               |                                              | % Charbon                                                                                                |
|                                             |                                                                               |                                              | % Nucleaire                                                                                              |
|                                             |                                                                               |                                              | % Renouvelable                                                                                           |
|                                             |                                                                               |                                              | % Gaz                                                                                                    |
|                                             |                                                                               | Gestion de la ressource en eau               | % Pétrole / Gaz                                                                                          |
|                                             |                                                                               |                                              | Energie primaire                                                                                         |
|                                             |                                                                               |                                              | PIB                                                                                                      |
|                                             |                                                                               |                                              | Intensité énergétique (énergie primaire totale / PIB)                                                    |
|                                             |                                                                               |                                              | Importations nettes d'énergie                                                                            |
| Ecosystèmes                                 | Ressources et Ecosystèmes                                                     | Gestion de la ressource en eau               | Energie totale consommée                                                                                 |
|                                             |                                                                               |                                              | Niveau de dépendance énergétique (importations nette d'énergie/ consommation intérieure brute d'énergie) |
|                                             |                                                                               |                                              | Accès à une eau de qualité (People using safely managed drinking water services)                         |
|                                             |                                                                               |                                              | Accès à une eau de qualité (People using at least basic drinking water services)                         |
|                                             |                                                                               |                                              | Niveau de stress hydrique (Level of water stress)                                                        |
|                                             |                                                                               | Politique de gestion des déchets             | Génération de déchets municipaux                                                                         |
|                                             |                                                                               |                                              | Traitements des déchets municipaux                                                                       |
|                                             |                                                                               |                                              | Taux de recyclage des déchets                                                                            |
|                                             |                                                                               | Pollution l'air                              | Exposition au PM2.5                                                                                      |
|                                             |                                                                               |                                              | Terres agricoles                                                                                         |
| Protection des terres et de la biodiversité | Evolution des terres agricoles sur les 20 dernières années in the last 20 yrs |                                              |                                                                                                          |
|                                             | Forêts                                                                        |                                              |                                                                                                          |
|                                             |                                                                               |                                              | Evolution des forêts sur les 20 dernières                                                                |

## \_ANALYSE SOCIALE ET SOCIÉTÉ

Nous analysons le social et la société selon trois axes chacun composés de critères (6 au total) :

| SANTÉ                | EDUCATION              | COHÉSION SOCIALE                           |
|----------------------|------------------------|--------------------------------------------|
| Démographie<br>Santé | Education et formation | Inégalités<br>Emploi<br>Protection sociale |

Nous attachons une importance particulière à l'utilisation de données publiques reconnues. Ainsi, notre modèle d'évaluation des enjeux sociaux et sociétaux s'appuie sur un ensemble de KPI dont les données annuelles sont recueillies auprès des agences reconnues en la matière.

### Modèle d'analyse sociale

| Dimension          | Axes                   | Critères                                  | Indicateurs clés                               |                            |
|--------------------|------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------|
| Santé              | Démographie            | Niveau de renouvellement démographique    | Taux de natalité                               |                            |
|                    |                        |                                           | Croissance de la population                    |                            |
|                    |                        |                                           | Age moyen                                      |                            |
|                    |                        |                                           | Part de la population âgée (> 65 ans)          |                            |
|                    | Santé                  | Espérance de vie                          | Espérance de vie                               |                            |
|                    |                        |                                           | Morbidité                                      |                            |
| Education          | Education et Formation | Accès à l'éducation                       | Taux accès à l'éducation secondaire            |                            |
|                    |                        |                                           | Taux d'accès à l'éducation supérieure          |                            |
|                    |                        | Qualité de l'éducation                    | Dépenses dans l'éducation                      |                            |
|                    |                        |                                           | Ratio élèves/enseignants au primaire           |                            |
|                    | Cohésion Sociale       | Inégalités                                | Inégalités économiques                         | Indice GINI                |
|                    |                        |                                           |                                                | Ratio P90/P10              |
| Pauvreté           |                        |                                           | Taux de pauvreté (population entière)          |                            |
|                    |                        |                                           | Inégalités hommes femmes                       | Niveau d'emploi des femmes |
| Emploi             |                        | Niveau d'emploi                           | Taux d'emploi                                  |                            |
|                    |                        |                                           | Productivité                                   | PIB/ heure travaillée      |
|                    | Chômage                | Taux de chômage                           |                                                |                            |
|                    |                        | Taux de chômage de long-terme             |                                                |                            |
| Protection sociale | Dépenses Sociales      | Taux de chômage des jeunes                |                                                |                            |
|                    |                        | Dépenses sociales totales nettes en % PIB |                                                |                            |
|                    |                        |                                           | Population couverte par une assurance publique |                            |

**\_ANALYSE GOUVERNANCE**

Nous analysons la gouvernance selon deux axes chacun composés de critères (3 au total) :

| GOUVERNANCE                                                                                  | POLITIQUE        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Etats de droit et respect des libertés<br>Qualité des institutions et du cadre réglementaire | Vie démocratique |

Nous attachons une importance particulière à l'utilisation de données publiques reconnues. Ainsi, notre modèle d'évaluation des enjeux de gouvernance s'appuie sur un ensemble de KPI dont les données annuelles sont recueillies auprès des agences reconnues en la matière.

**Modèle d'analyse sociale**

| Dimension                  | Axes                                               | Critères                                 | Indicateurs clés                                                                                                                                      |
|----------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gouvernance                | Etat de droit et respect des libertés              | Indépendance et efficacité de la justice | Tableau de bord de la justice dans l'UE (durée nécessaire pour traiter les procédures civiles et pénales, budget de la justice, nombre de magistrats) |
|                            |                                                    | Etat de droit                            | Rule of law index                                                                                                                                     |
|                            |                                                    | Respect des droits fondamentaux          | Fundamental rights index                                                                                                                              |
|                            |                                                    | Prévention de la corruption              | CPI (Corruption Perceptions Index)                                                                                                                    |
|                            | Qualité des institutions et du cadre réglementaire | Qualité des organes de gouvernement      | Government efficiency index                                                                                                                           |
|                            |                                                    | Qualité de la réglementation             | Regulatory quality index                                                                                                                              |
| Environnement des affaires |                                                    | Ease of Doing Business index             |                                                                                                                                                       |
| Politique                  | Vie démocratique                                   | Vitalité de la vie démocratique          | Niveau de participation aux élections (Elections)                                                                                                     |
|                            |                                                    | Stabilité politique                      | Political stability index                                                                                                                             |
|                            |                                                    | Liberté d'expression                     | Political Rights and Civil Liberties index                                                                                                            |
|                            |                                                    | Liberté de la presse                     | World press freedom index                                                                                                                             |

**\_NOTATION PAYS**

Chacun des 69 indicateurs clés décrits précédemment est noté de 0 à 10. Ainsi, l'ensemble des critères et des axes d'analyse font l'objet d'une note sur 10, résultat de la moyenne pondérée des indicateurs.

Une notation finale ESG pour chaque pays est attribuée de 0 à 10, renseignée dans notre outil propriétaire ABA.

**Outil d'analyse ESG Pays**



# 3

## NOTRE PROCESSUS DE GESTION



L'univers d'investissement



La construction du portefeuille



Politique d'engagement actionnarial et politique de vote



Emprunt de titres



Utilisation des produits dérivés



Les organismes à forte utilité sociale

# 3 NOTRE PROCESSUS DE GESTION

---

## L'univers d'investissement

La gamme de fonds ISR est dédiée à la sélection de valeurs responsables et durables. Nous avons défini un tronc commun au processus de gestion des fonds de cette gamme avec une étape systématique et obligatoire : l'exclusion des entreprises présentant un risque de Responsabilité élevé dans notre modèle d'analyse ABA :

- note inférieure à 4 sur 10 pour les fonds de la gamme ISR BEYOND
- note inférieure à 2 sur 10 pour les fonds de la gamme ISR Responsable.

Cette première étape constitue la définition de l'univers éligible de chaque fonds et réponds aux exigences d'exclusion d'un minimum de 20% de l'univers de départ selon les critères du Label ISR français\*.

Par ailleurs, pour la gamme ISR BEYOND et selon les stratégies, d'autres filtres pourront être appliqués afin de préciser l'univers d'investissement en lien avec la philosophie de gestion développement durable. Ce deuxième filtre n'est pas systématique mais constitue le cas échéant un outil de sélection de valeurs dédié.

\*L'analyse propriétaire couvre au moins les émetteurs « cœur » de chaque univers des compartiments/fonds DNCA labellisés. Cette couverture continue de s'élargir. Le screening initial des valeurs non couvertes par le modèle propriétaire ABA et présent dans l'univers de départ DNCA, est complété par les notations publiques de Bloomberg sur la qualité et la transparence des données ESG. Lorsque le prospectus le prévoit, le screening initial des valeurs hors univers de départ et non couvertes par le modèle propriétaire ABA est également complété par les notations Bloomberg. Ces notations publiques sont uniquement utilisées pour aider à la réduction des univers d'investissement du label ISR français et ne se substituent en aucun cas aux notations du modèle propriétaire ABA dans le cadre de décisions de gestion.

## La gamme ISR Beyond

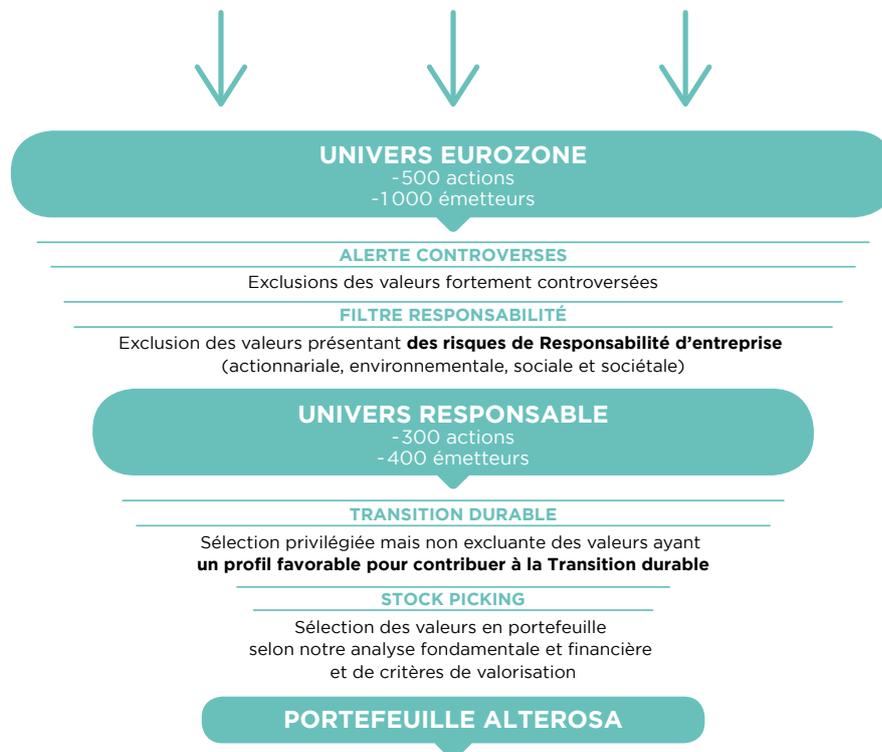
### \_ OBJECTIF D'INVESTISSEMENT RECHERCHÉ AVEC LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

- DNCA Invest Beyond Alterosa

Un fonds patrimonial pour investir dans le développement durable. Le fonds s'adapte aux différentes configurations de marché par un arbitrage constant et flexible entre quatre principales classes d'actifs : obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires.

Le fonds offre une gestion ISR différenciante et innovante qui intègre les enjeux du développement durable. Les valeurs en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Au travers du modèle propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis), cinq transitions sont identifiées : démographique, médicale, économique, mode de vie et écologique. Ainsi, la gestion sélectionne des valeurs ayant un impact positif aux enjeux du développement durable.

La définition de l'univers éligible se fait en une étape. Les valeurs présentant des risques de responsabilité élevés (note Responsabilité d'Entreprise inférieure à 4 sur 10 dans notre modèle ABA) sont exclues de l'univers Responsable. Nous privilégions ensuite les valeurs ayant une exposition positive aux Transitions Durables sans pour autant constituer un filtre excluant.



#### • DNCA Invest Beyond Semperosa

Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) publiés en septembre 2015 désignent les axes prioritaires de développement à l'échelle mondiale à horizon 2030. Ils constituent un cadre de référence commun pour l'action des gouvernements et des acteurs privés en faveur des grands défis économiques, environnementaux et sociaux. Le fonds sélectionne des entreprises ayant des impacts environnementaux et sociaux positifs en relation avec les ODD que nous avons identifiés comme pertinents pour l'univers des actions cotées : santé et bien-être, eau propre et assainissement, énergie propre, industrie innovante et infrastructure, villes durables, consommation et production responsables, lutte contre le changement climatique... La sélection de valeurs éligibles dans le fonds se fait en deux étapes. Tout d'abord une analyse extra-financière issue de notre modèle propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis) combinant les deux dimensions de la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable. Les entreprises présentant le meilleur profil combinant une bonne gestion des risques de responsabilité et une réelle contribution à la transition économique durable seront éligibles. Ensuite une analyse financière (qualité fondamentale, valorisation et liquidité) détermine l'entrée d'une valeur en portefeuille et son poids.

Transparence et mesure de l'impact sont nécessaires. La transparence est un enjeu majeur des fonds ISR et en particulier des gestions à impact. Ainsi, le fonds propose systématiquement des indicateurs financiers et extra financiers sur ses reportings. Notamment, le fonds mesure l'exposition aux enjeux de la Transition Durable et communique la répartition du portefeuille en fonction de ce niveau d'exposition.

La définition de l'univers éligible se fait en deux étapes. Les valeurs présentant des risques de responsabilité élevés (note Responsabilité d'Entreprise inférieure à 4 sur 10 dans notre modèle ABA) sont exclues de **l'univers Responsable**. Les valeurs présentant une note d'impact de 1+ minimum selon notre méthodologie AIM constituent ensuite **l'univers d'Impact**.

L'échelle de notation AIM est issue de notre modèle propriétaire. Ce dernier évalue dans quelle mesure l'entreprise répond aux trois exigences d'Additionalité, d'Intentionnalité et de Mesurabilité qui fondent notre approche de l'investissement à impact.

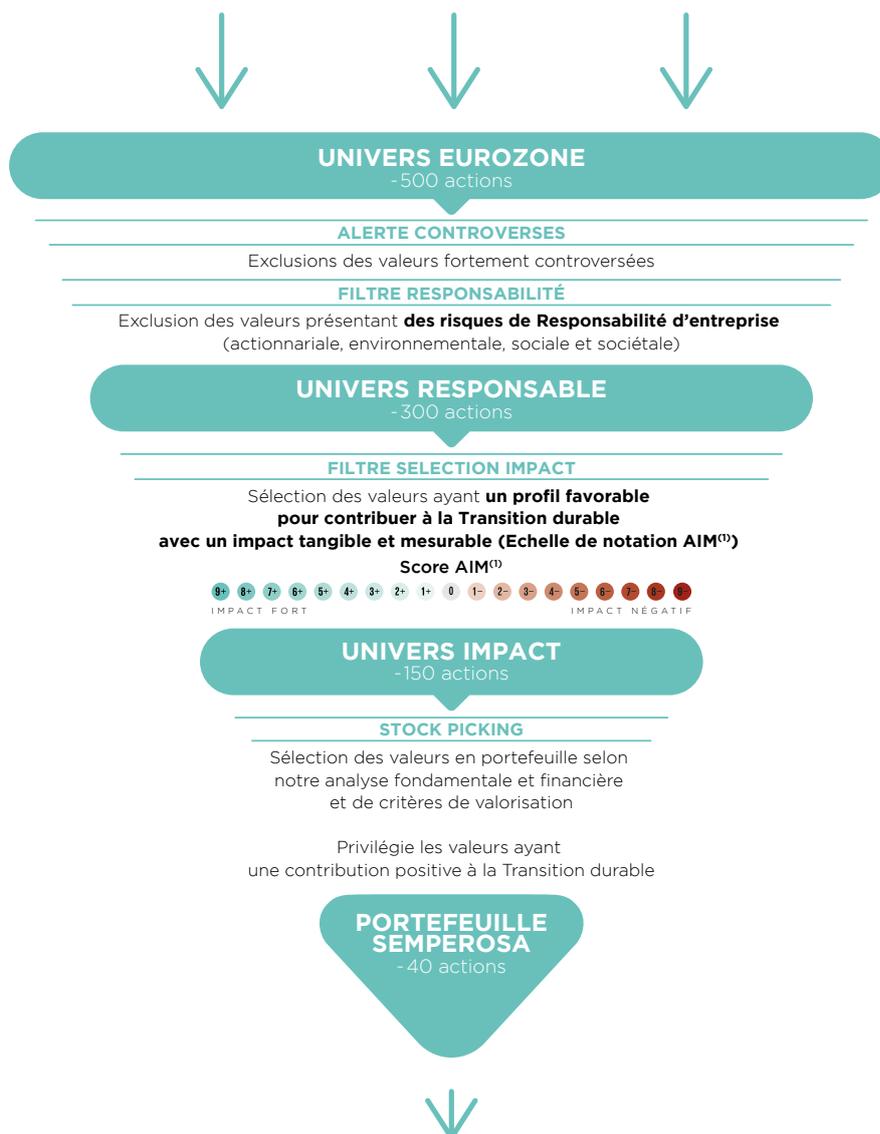
Cette analyse s'appuie sur les critères suivants :

| Additionality                | Rating | Additionality          | Rating | Additionality      | Rating |
|------------------------------|--------|------------------------|--------|--------------------|--------|
| <i>Company's positioning</i> |        | <i>Impact theme</i>    |        | <i>Impacts are</i> |        |
| Above regulation             | -/=/+  | Integrated in strategy | -/=/+  | Disclosed          | -/=/+  |
| Above market                 | -/=/+  | Growth driver          | -/=/+  | Reliable           | -/=/+  |
| In line with SDG             | -/=/+  | Material investments   | -/=/+  | Material           | -/=/+  |

A l'issue, une échelle de notation AIM permet de définir les valeurs éligibles au portefeuille à savoir, celles ayant un impact identifié comme positif (à partir de 1+) :



(4) Description de l'outil en page 23.



(1) Description de l'outil en page 23.

#### • DNCA Invest Beyond Climate

L'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 est l'objectif que s'est fixé l'union européenne afin de respecter l'engagement contenu dans l'accord de paris de maintenir notre monde bien en dessous d'une augmentation des températures de +2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Nous intégrons l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 dans notre modélisation des trajectoires de décarbonation spécifiques à chaque entreprise. Nous ne cherchons pas à déterminer si une entreprise est « carbone neutre » mais nous analysons si la trajectoire de décarbonation de l'entreprise est en ligne avec la trajectoire de décarbonation de son secteur pour l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 pris par l'UE dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous utilisons le « Sustainable Development Scenario » (SDS) de l'AIE pour la zone européenne comme référence qui amène à une quasi-neutralité carbone à horizon 2050. A noter que le SDS inclut également l'objectif d'un accès universel à l'électricité en 2030, qui selon nous, est un élément important à considérer pour la mise en œuvre d'une « transition juste ».

La définition de l'univers éligible se fait en deux étapes. Les valeurs présentant des risques de responsabilité élevés (note Responsabilité d'Entreprise inférieure à 4 sur 10 dans notre modèle ABA) sont exclues de **l'univers Responsable**. Nous appliquons ensuite un second filtre basé sur une analyse Transition/Contribution permettant ainsi de déterminer les valeurs éligibles à **l'univers Climat**.

L'analyse de la Transition s'intéresse à la façon dont l'entreprise décarbone ses propres opérations et le cas échéant ses produits et services. Cette analyse s'appuie sur une connaissance fine des enjeux climat et de la performance carbone de chaque entreprise pour comprendre dans quelle mesure les actions mises en œuvre et les objectifs pris sont en ligne avec le scénario de transition déterminé pour chaque entreprise.

L'analyse de la Contribution s'intéresse à la contribution positive qu'apporte les produits et services de l'entreprise pour la décarbonation d'autres secteurs. Nous analysons cette contribution de manière statique (calcul des émissions de CO2 évitées) mais aussi de manière prospective en nous intéressant aux investissements et à la R&D.

|    |                                                                                                                               |                                                                                                   |                                                                                                            |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| T+ | Trajectoire < = à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                        | Trajectoire < = à 2°<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                        | Trajectoire < = à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                        |
| T= | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                        |
| T- | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune) | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution verte<br>positive |
|    | C-                                                                                                                            | C=                                                                                                | C+                                                                                                         |

|                                                      |                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                               |                                                     |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <span style="color: #008080;">■</span> <b>Inclus</b> | <span style="color: #0070C0;">■</span> <b>Inclus - poids limité à 30%.</b><br>La plupart des entreprises à faible enjeu carbone sont dans cette catégorie. | <span style="color: #808080;">■</span> <b>Exclu</b> - sauf si l'entreprise a mis en place un plan crédible pour s'aligner sur la trajectoire de décarbonation de son secteur dans les 5 ans. Priorité en termes d'engagement. | <span style="color: #000080;">■</span> <b>Exclu</b> |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

↓ ↓ ↓

## UNIVERS EUROZONE

-500 actions

### ALERTE CONTROVERSES

Exclusions des valeurs fortement controversées

### FILTRE EXCLUSION RESPONSABILITÉ

Exclusion des valeurs présentant **des risques de Responsabilité d'entreprise** (actionnariale, environnementale, sociale et sociétale)

## UNIVERS RESPONSABLE

-300 actions

### FILTRE SELECTION CLIMAT

Sélection des valeurs ayant **un profil Climat conforme à l'Accord de Paris et éligible selon notre matrice Transition/Contribution**

|    |                                                                                                                               |                                                                                                   |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                         | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                         | Trajectoire <= à 2°<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                         | <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: #009999;">■</span> <b>Inclus</b></li> <li><span style="color: #004a7c;">■</span> <b>Inclus - poids limité à 30%.</b><br/>La plupart des entreprises à faible enjeu carbone sont dans cette catégorie.</li> <li><span style="color: #808080;">■</span> <b>Exclu</b> - sauf si l'entreprise a mis en place un plan crédible pour s'aligner sur la trajectoire de décarbonation de son secteur dans les 5 ans. Priorité en termes d'engagement.</li> <li><span style="color: #000000;">■</span> <b>Exclu</b></li> </ul> |
| T+ | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune)                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte                        | Trajectoire en ligne<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| T- | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte négative (ou<br>part brune) | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>sans contribution<br>verte | Trajectoire >>2° ou<br>absence de stratégie<br>Produits et services<br>avec contribution<br>verte positive |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|    | C-                                                                                                                            | C=                                                                                                | C+                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## UNIVERS CLIMAT

-150 actions

### STOCK PICKING

Sélection des valeurs en portefeuille selon notre analyse fondamentale et financière et de critères de valorisation

Privilégie les valeurs ayant une contribution positive à la Transition durable

## PORTEFEUILLE CLIMATE

-40 actions

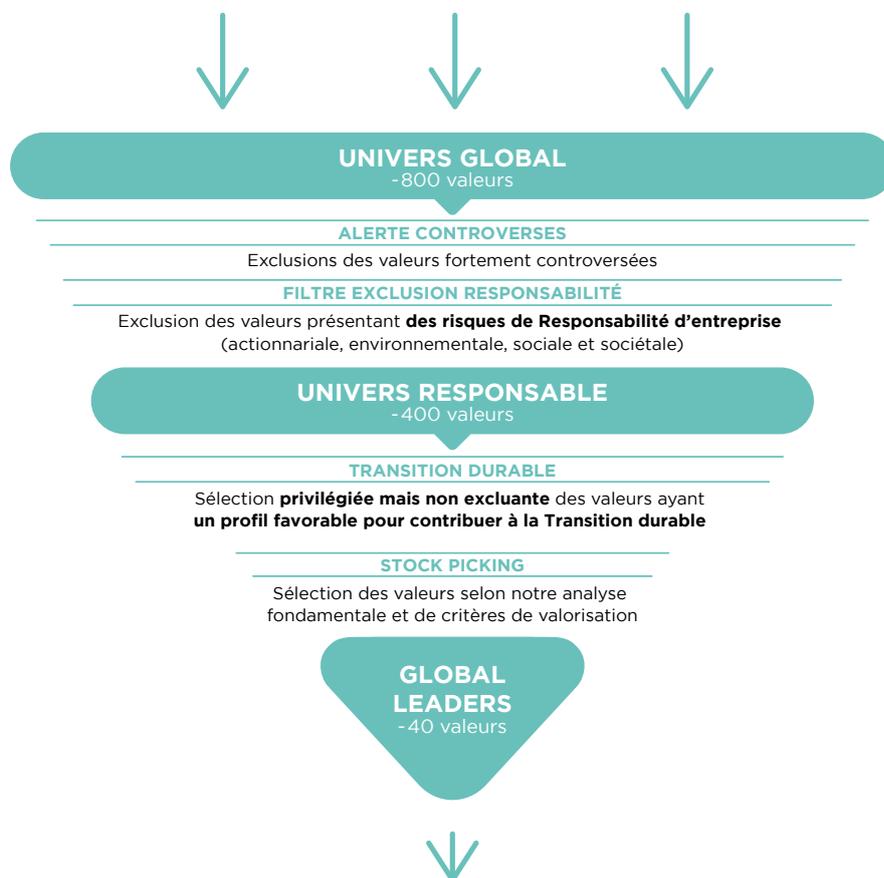


• DNCA Invest Beyond Global Leaders

Un fonds investi en actions internationales qui contribuent à la transition économique durable. Augmentation des inégalités, vieillissement de la population, urbanisation, dérèglement climatique... Les défis environnementaux et sociétaux sont nombreux. Certains acteurs intègrent déjà ces enjeux dans leur stratégie de développement et se positionnent sur des thématiques porteuses à long terme telles que les nouvelles technologies (robotisation, efficacité énergétique...), le numérique (cyber sécurité, big data...), la démographie et la santé. Ils contribuent ainsi à la transition économique durable.

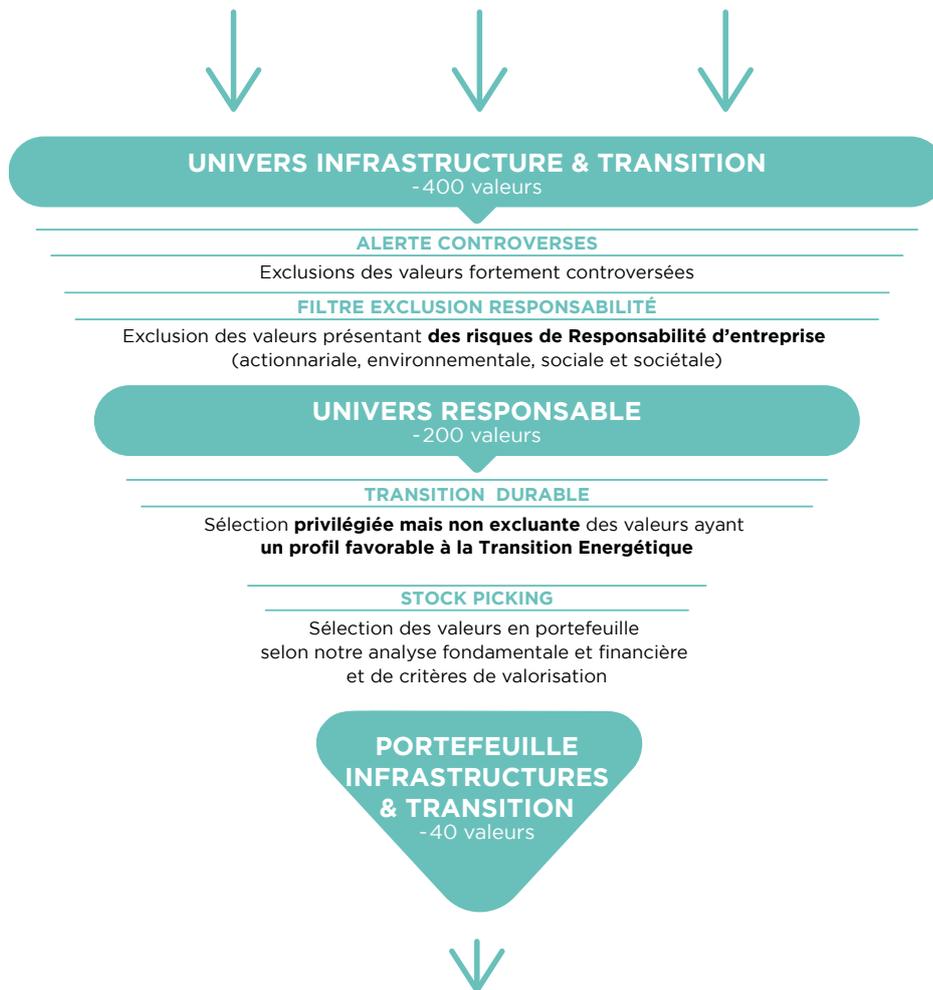
DNCA Invest Beyond Global Leaders investit ainsi dans des entreprises spécialisées, leaders de leur secteur et ce, quelle que soit leur implantation géographique. L'équipe de gestion combine des critères financiers et extra financiers pour sélectionner des entreprises possédant un avantage compétitif avec une forte barrière à l'entrée, une croissance organique régulière, un bilan solide et transparent et présentant une liquidité importante et qui contribuent positivement à la transition économique durable.

La définition de l'univers éligible se fait en une étape. Les valeurs présentant des risques de responsabilité élevés (note Responsabilité d'Entreprise inférieure à 4 sur 10 dans notre modèle ABA) sont exclues de l'univers Responsable. Nous privilégions ensuite les valeurs ayant une exposition positive aux Transitions Durables sans pour autant constituer un filtre excluant.



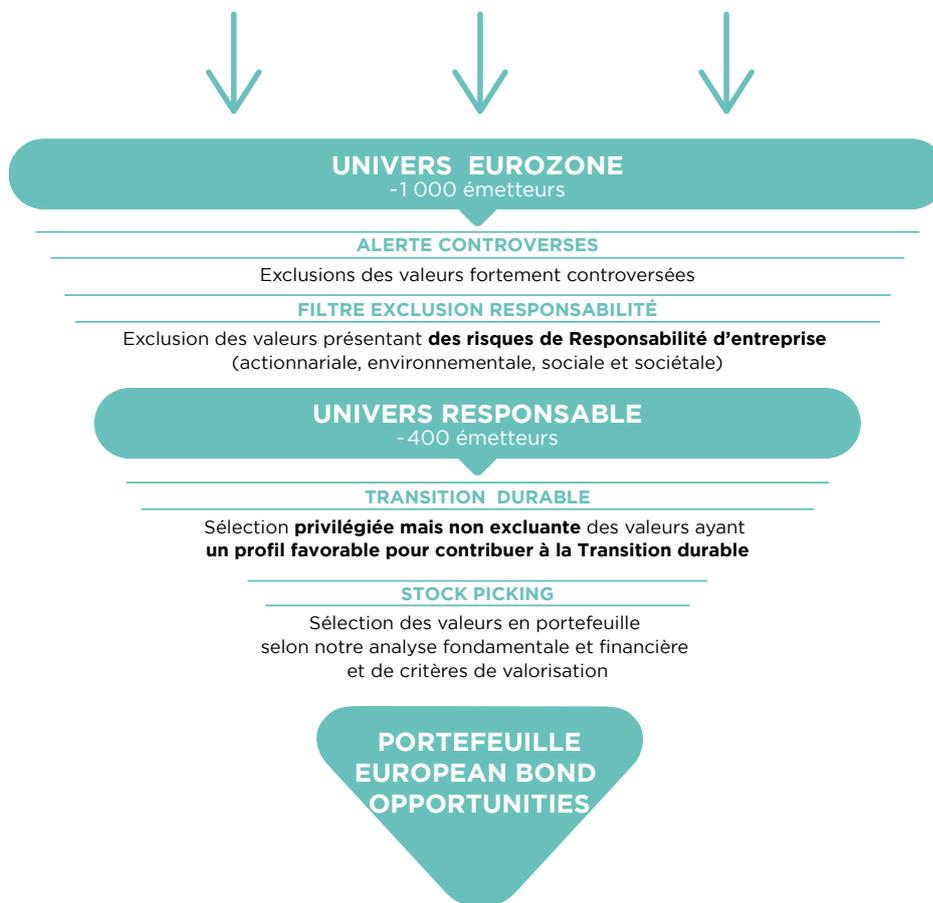
• DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition

Les infrastructures, épine dorsale du développement économique et de la Transition Durable. Avec leur modèle économique, les services aux collectivités, le transport, le bâtiment et les télécommunications ont la capacité d'améliorer la qualité de vie des communautés humaines. La construction et l'exploitation d'autoroutes, d'aéroports, de réseaux de communication ont un impact sociétal important et accompagnent la transition des modes de vie. Les services aux collectivités sont clés pour la transition écologique, avec la croissance des énergies renouvelables, tout comme les transports qui sont au cœur du développement de la mobilité verte et le bâtiment qui représente 40% de la demande d'énergie de l'UE et 20% des gaz à effet de serre. DNCA Invest Beyond Infrastructures & Transition investit dans des entreprises qui intègrent ces nouveaux enjeux de société dans leurs modèles économiques. L'équipe de gestion combine des critères financiers et extra-financiers pour sélectionner des entreprises bien positionnées sur les thèmes de croissance séculaire, offrant une visibilité des flux de trésorerie importants, une résilience de leur modèle économique et une régulation protectrice. Les entreprises présentant des risques importants de responsabilité d'entreprise (actionnariale, environnementale, sociale et sociétale) et/ou faisant l'objet de controverses fortes sont exclues de l'univers d'investissement.



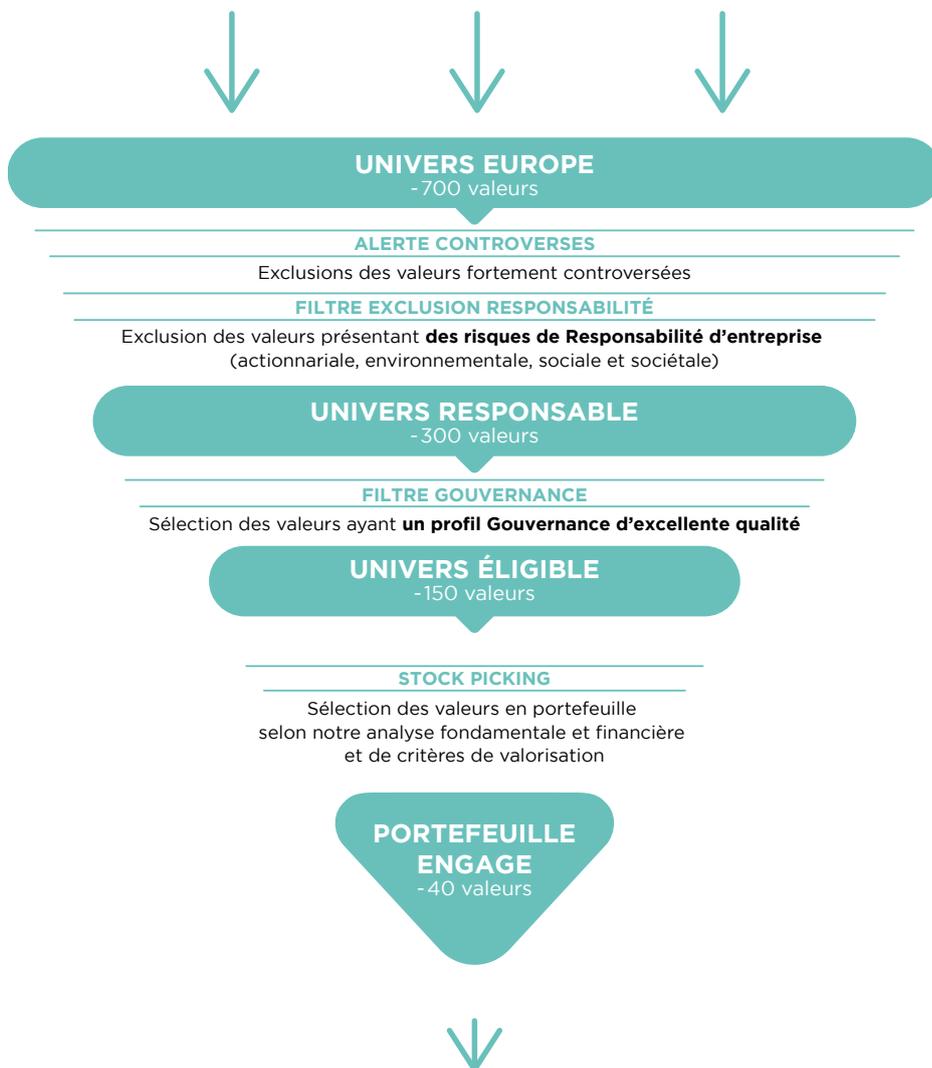
- DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities

Un fonds qui respecte les enjeux du développement durable dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds offre une gestion ISR adaptée à la classe d'actifs obligataire. Au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. La gestion des risques liés au développement durable est directement intégrée par les équipes de gestion.



- DNCA Beyond Engage

Fondé sur la conviction que l'amélioration des pratiques des entreprises sélectionnées par l'équipe de gestion contribue à protéger la valeur des investissements, l'équipe de gestion a formalisé une démarche de dialogue et d'engagement visant à améliorer la prise en compte des enjeux ESG (Responsabilité d'Entreprise et Transition Durable) des entreprises dans lesquelles le FCP investit. La démarche d'engagement s'appuie sur un dialogue continu avec les émetteurs et le suivi des engagements pris et des résultats obtenus dans le modèle propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance. Le dialogue avec la direction des entreprises et les visites de sites constituent le cœur de cette démarche visant à encourager de meilleures pratiques et plus généralement une meilleure transparence sur les enjeux ESG.



## La gamme ISR Responsable

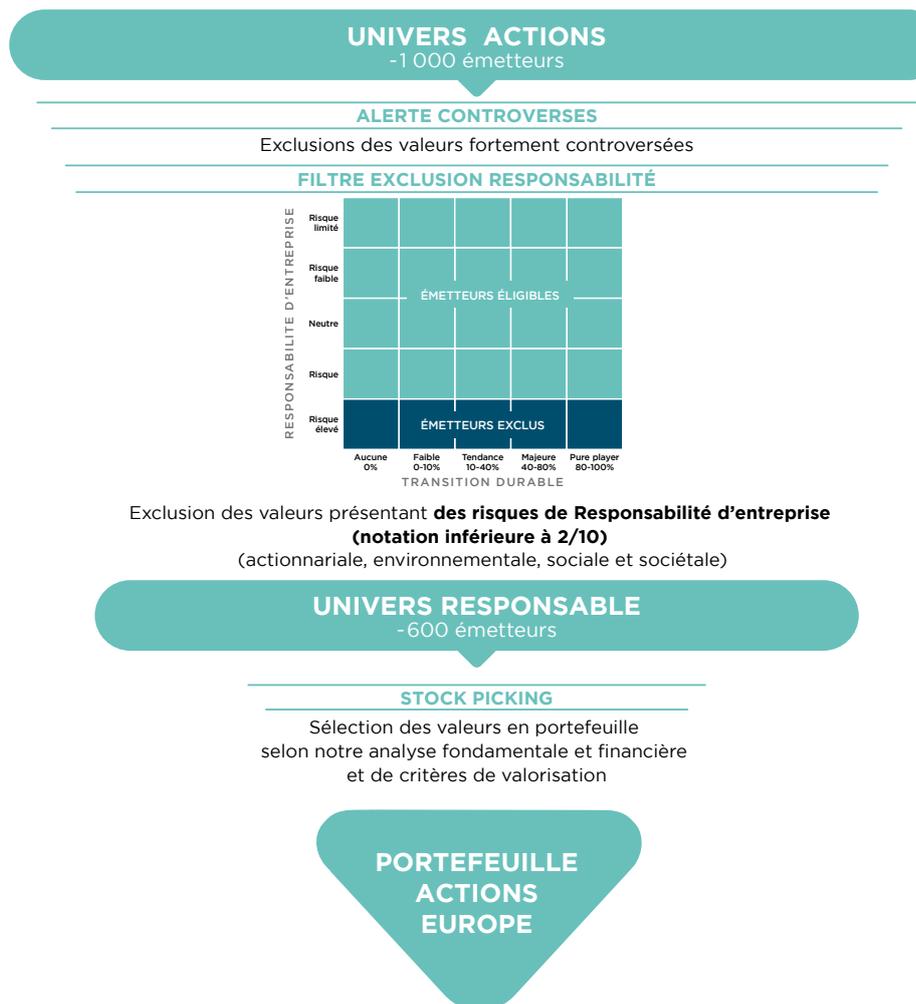
### \_ OBJECTIF D'INVESTISSEMENT RECHERCHÉ AVEC LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

#### FONDS/COMPARTIMENTS ACTIONS EUROPE

Ce processus de gestion concerne les fonds/compartiments :

- DNCA Invest SRI Europe Growth
- DNCA Euro Dividend Grower
- DNCA Actions Euro
- DNCA Actions Européennes
- DNCA Euro Smart Cities
- DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe
- DNCA Invest South Opportunitites
- DNCA SRI Invest Norden Europe
- Ecureuil Investissements

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds/compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion de style croissance au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. **Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.**

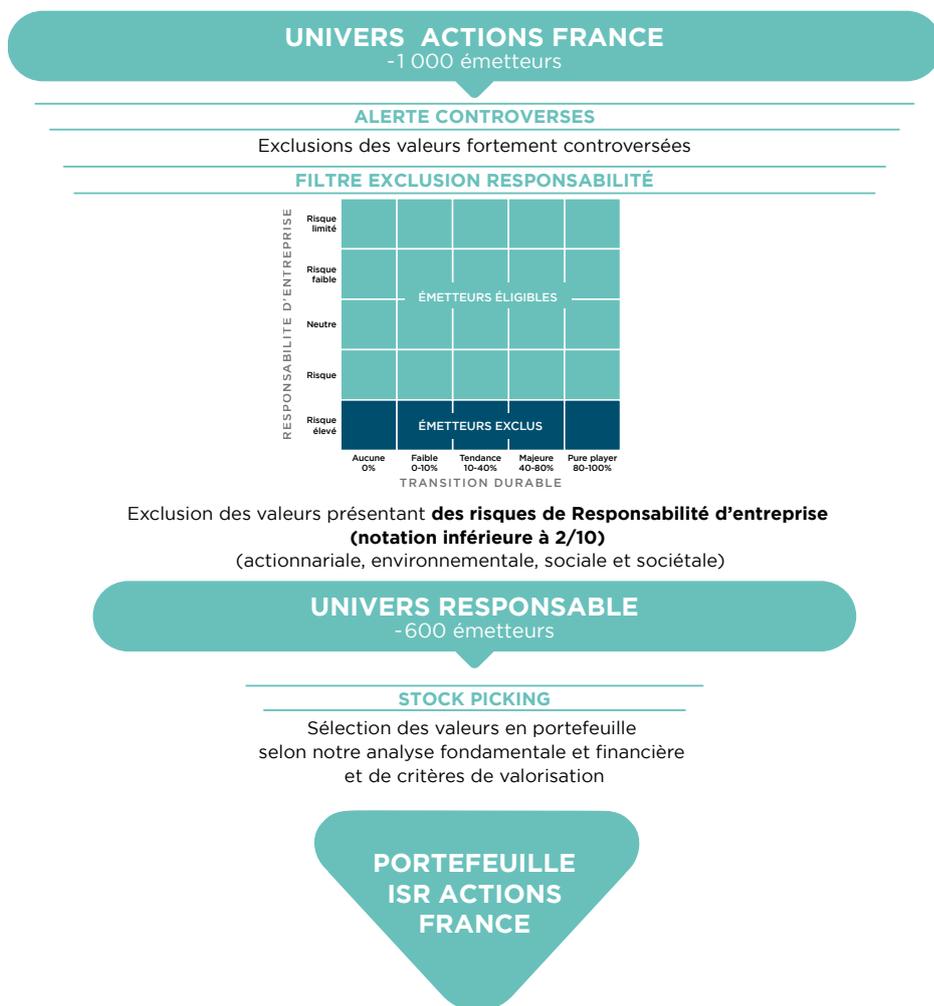


## FONDS/COMPARTIMENTS ACTIONS FRANCE

Ce processus de gestion concerne les fonds/compartiments :

- Centifolia
- Fructi Actions France
- DNCA Actions Small&Mid cap France

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds/compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion de style croissance dans les pays nordiques au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. **Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.**

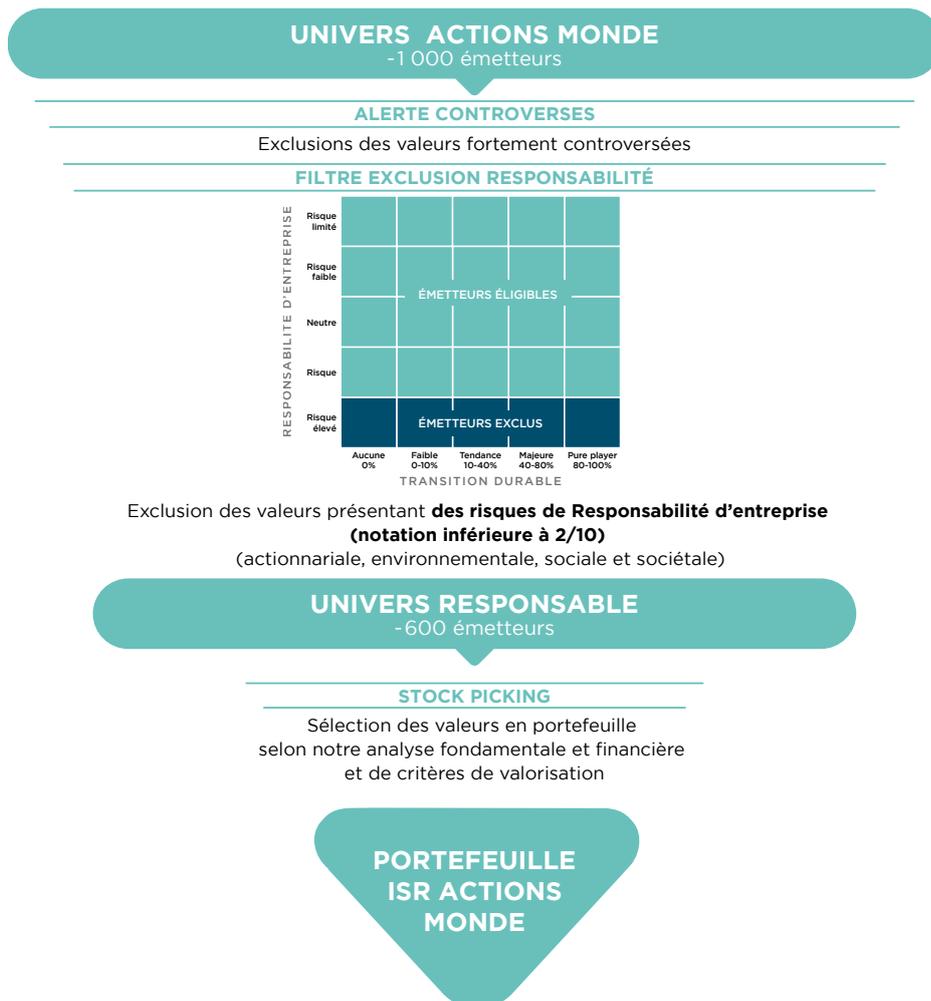


## FONDS ACTIONS MONDE

Ce processus de gestion concerne les fonds :

- DNCA Global New World
- DNCA Global Sport Equity

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds offre une gestion ISR adaptée à la gestion dans les pays de l'Europe du sud au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.

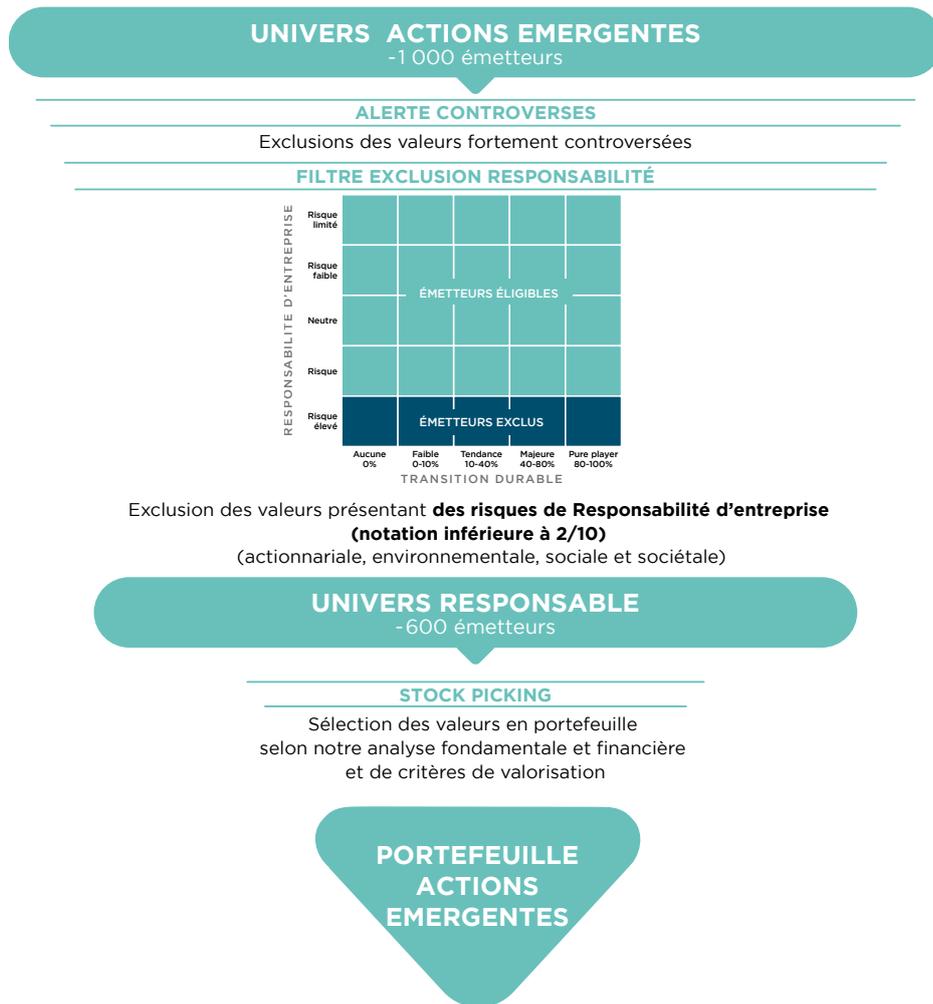


## COMPARTIMENT ACTIONS EMERGENTES

Ce processus de gestion concerne le compartiment :

- DNCA Global Emerging Equity

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion des petites et moyennes entreprises au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.

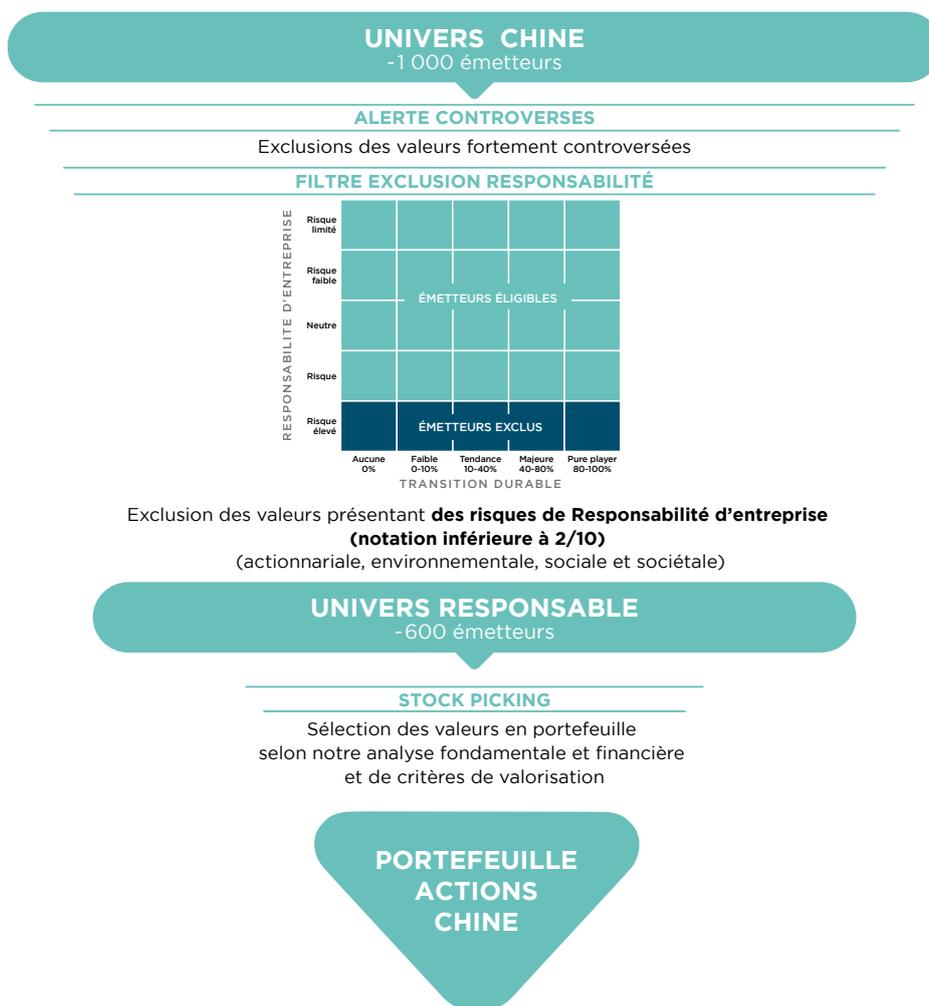


## COMPARTIMENT ACTIONS CHINE

Ce processus de gestion concerne le compartiment :

- DNCA Invest Sustainable China Equity

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion des petites et moyennes entreprises au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.

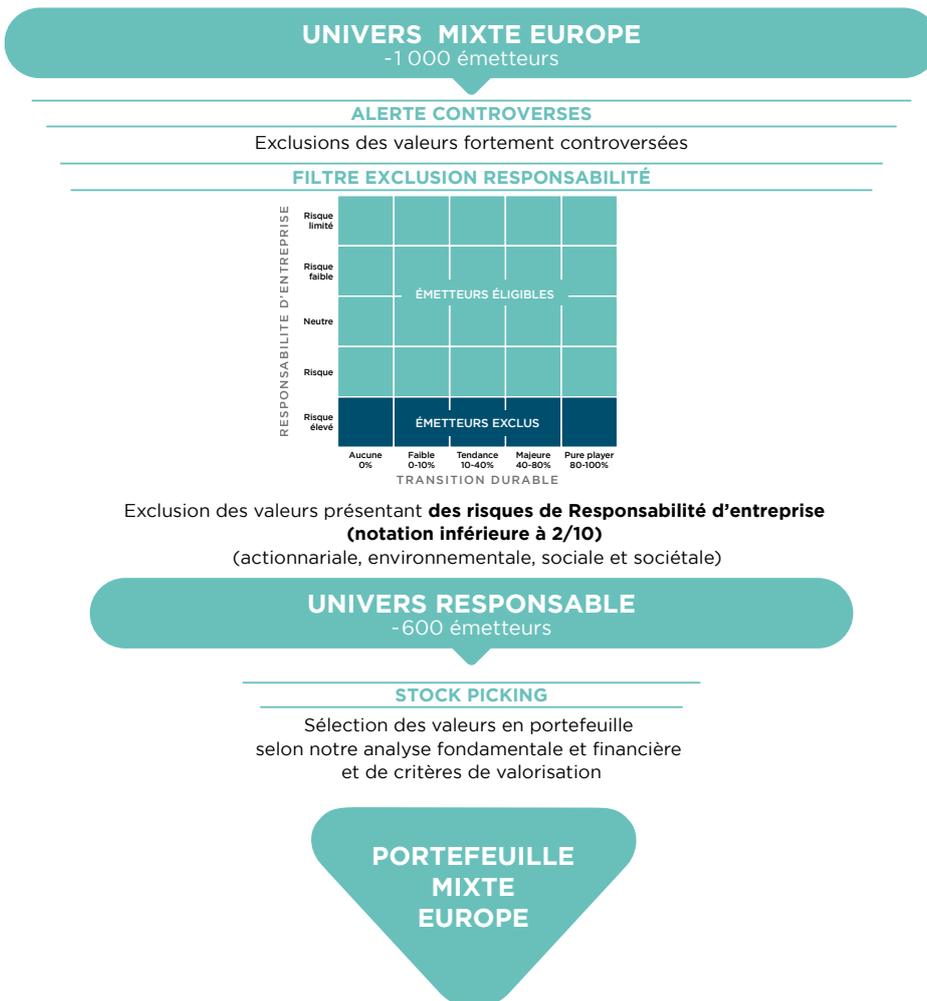


## FONDS/COMPARTIMENTS MIXTE EUROPE

Ce processus de gestion concerne les fonds/compartiment :

- DNCA Invest Eurose
- Eurose

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds/compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion des petites et moyennes entreprises au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.

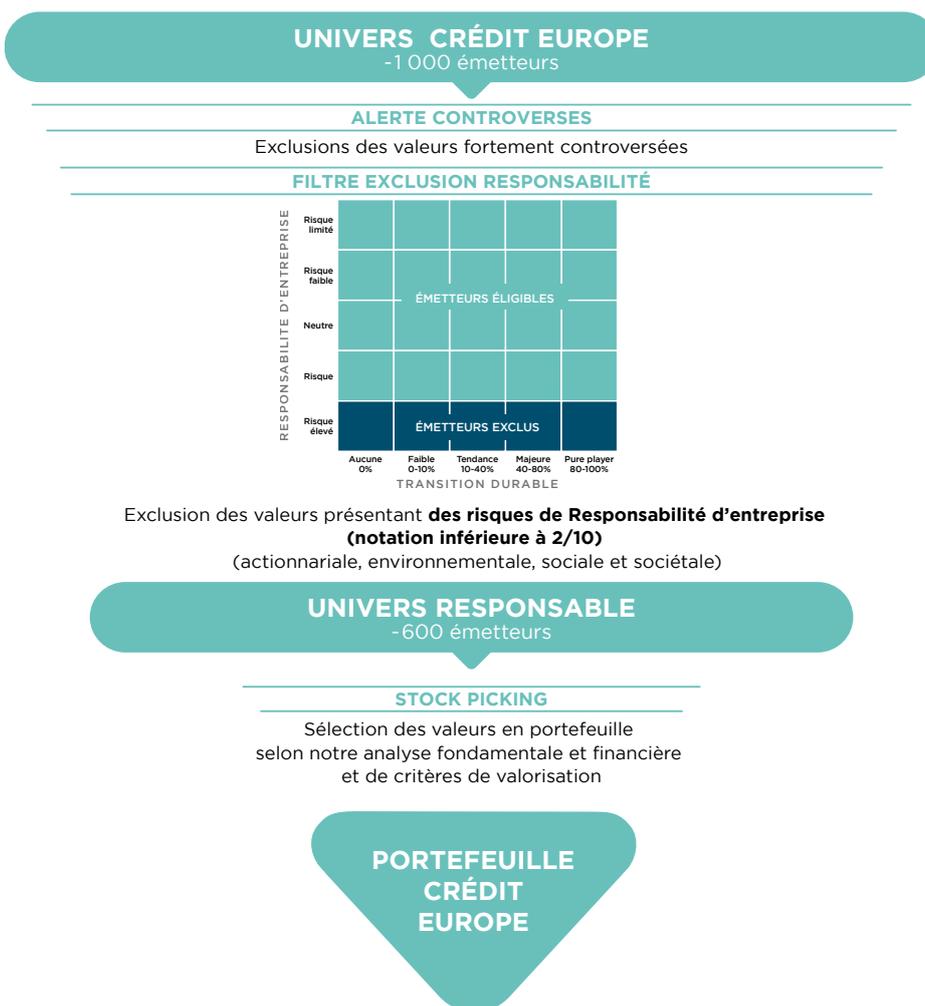


## COMPARTIMENT CRÉDIT EUROPE

Ce processus de gestion concerne le compartiment :

- DNCA Lafitenia Sustainable BB

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le compartiment offre une gestion ISR adaptée à la gestion des petites et moyennes entreprises au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.

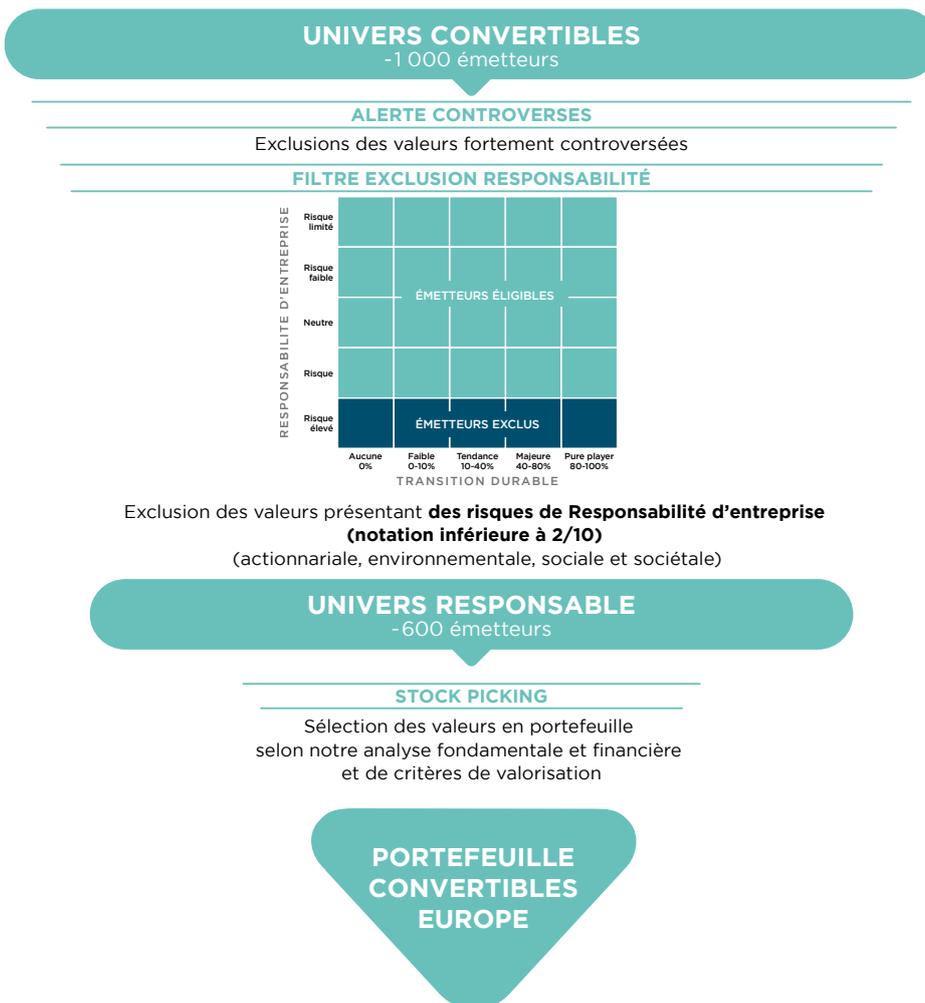


## FONDS CONVERTIBLES EUROPE

Ce processus de gestion concerne les fonds :

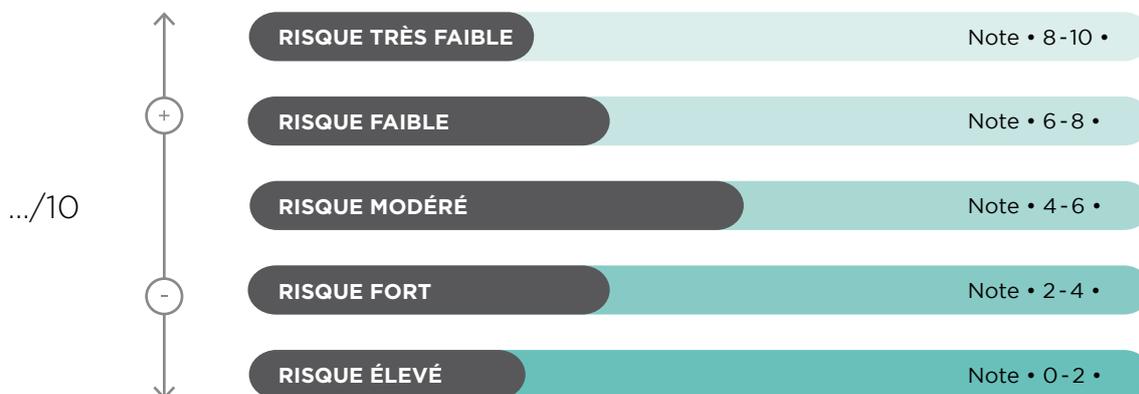
- DNCA Convertibles Europe

Ces stratégies excluent les entreprises présentant des risques de responsabilité forts dans son processus de sélection de valeurs. Le fonds offre une gestion ISR adaptée à la gestion des petites et moyennes entreprises au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), toutes les entreprises en portefeuille sont analysées à travers deux axes : la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable qui reflètent une analyse approfondie des tendances économiques, environnementales et sociétales de long terme. Ainsi, la gestion maîtrise les risques liés aux enjeux du développement durable. Les entreprises présentant une note de Responsabilité d'Entreprise inférieure à 2 sont exclues de l'univers d'investissement.



## La construction du portefeuille

L'univers éligible ainsi défini constitue le point de départ de la construction de portefeuille. Dès lors l'analyse financière, la qualité fondamentale de l'entreprise, la liquidité sur les marchés et le potentiel d'appréciation représentent les critères déterminants de la construction de portefeuille. Par ailleurs, l'analyse extra-financière complète l'analyse financière traditionnelle en identifiant de nouveaux risques ou des moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'enrichir notre connaissance fondamentale des entreprises pour sélectionner les meilleures valeurs en portefeuille. Une grille de conversion permet d'intégrer l'analyse extra-financière dans la valorisation des entreprises via la prime de risque.



Par ailleurs, les fonds DNCA sont des stratégies de portefeuille non indicelles, qui ne tiennent pas compte des indices de référence auxquels elles sont comparées.

Enfin, s'agissant de la politique d'investissement et de désinvestissement, celle-ci est liée aux critères énoncés précédemment. Par exemple, le poids d'une valeur en portefeuille va progressivement diminuer au fur et à mesure de son appréciation sur les marchés. D'autre part, toute modification de la note de Responsabilité d'Entreprise conduisant à une dégradation en risque (note inférieure à 4 sur 10 dans la gamme ISR BEYOND ou note inférieure à 2 sur 10 dans la gamme ISR Responsable) implique un désinvestissement de la valeur en portefeuille. Ce désinvestissement doit être réalisé sans délai dans les meilleures conditions de marché. De même en cas de controverse majeure. Dans ces cas, le reporting ISR trimestriel informe les investisseurs de ces situations et des désinvestissements réalisés sur la période. Par ailleurs, les nouvelles valeurs en portefeuille sont également renseignées dans ce reporting dédié.

## Politique d'engagement actionnarial et politique de vote

### \_ POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Comme décrit dans notre politique d'investissement responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue et un engagement constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. L'engagement actionnarial est un pilier crucial de notre démarche d'investissement responsable et de notre responsabilité fiduciaire.

Nous distinguons deux façons d'interagir avec les sociétés :

- **Le dialogue avec les entreprises** : en tant que gérants de conviction, nous considérons qu'il est fondamental de rencontrer très régulièrement les entreprises dans lesquelles nous investissons ou dans lesquelles nous envisageons d'investir. C'est le cas pour l'analyse des aspects financiers comme ESG. Les meetings ESG nous donnent notamment l'opportunité de questionner le management sur sa stratégie et dans quelle mesure sa mise en œuvre intègre les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces meetings nous fournissent généralement une image bien plus pertinente du degré d'intégration des enjeux ESG, de la culture d'entreprise et de la capacité de l'entreprise à gérer ses risques ESG, que la lecture des documents publiés par les sociétés. Nous nous sommes fixés l'objectif de rencontrer au moins une fois par an toutes les sociétés présentes dans nos fonds ISR, car nous considérons que les informations obtenues durant ces meetings contribuent à la qualité et à la réactivité de notre recherche ESG, qui est effectuée entièrement en interne.
- **L'engagement investisseur** : en tant qu'investisseur actif et afin de protéger les intérêts et la valeur des investissements de nos clients, nous pensons qu'il est de notre responsabilité, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques dans les entreprises dans lesquelles nous investissons et plus généralement sur les marchés. Nous avons entamé la formalisation de notre politique d'engagement. Celle-ci intègre les principes énoncés dans notre politique d'investissement responsable et dans notre politique de vote. Notre processus d'engagement est basé sur une sélection minutieuse des cibles d'engagement (selon des critères de matérialité et de poids dans nos investissements), la définition d'objectifs d'engagement clairs et précis, et un reporting régulier sur les progrès réalisés dans la revue annuelle de nos activités d'engagement. Nous sommes également favorables à participer à plusieurs initiatives d'engagement collaboratif, car nous pensons que certains enjeux systémiques comme la protection du climat qui nécessitent une action coordonnée afin d'aboutir aux meilleurs résultats.

Nous nous sommes fixés l'objectif d'organiser chaque année 500 meetings spécifiquement sur les enjeux ESG, à la fois sur le modèle du dialogue et de l'engagement.

### \_ POLITIQUE DE VOTE

En sa qualité de société de gestion DNCA Finance veille à l'intérêt de ses investisseurs à travers une participation active à un grand nombre des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles les OPC qu'elle gère détiennent des participations.

Il est rappelé que la gestion de DNCA Finance est totalement indépendante. La politique de vote de la gestion est exercée dans le meilleur intérêt des actionnaires de ses OPC tout en respectant les différentes parties prenantes des sociétés émettrices.

La politique de vote s'inspire du code de gouvernance de l'AFEP-MEDEF qui développent depuis 1995 des normes de gouvernance et permettent aux sociétés cotées d'améliorer leur fonctionnement et leur gestion dans une grande transparence.

La politique de vote ainsi que le rapport annuel d'exercice des droits de vote est publié sur le site Internet de DNCA Finance.

## Emprunt de titres

Les fonds ISR ne pratique pas le prêt/emprunt de titres.

## Utilisation des produits dérivés

Les fonds de la gamme ISR Beyond sont autorisés à utiliser des instruments dérivés uniquement dans les conditions décrites par le prospectus.

- **DNCA Invest Beyond Alterosa**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Compartiment Beyond Alterosa peut investir dans des instruments financiers dérivés (tel que des CFD ou des DPS) ainsi qu'en obligations convertibles, bonds de souscription et droits pouvant intégrer des dérivés, à des fins de couverture ou d'exposition aux risques action et aux risques de taux d'intérêt, sans recherche de surexposition.

- **DNCA Invest Beyond Semperosa**

Le Compartiment Beyond Semperosa peut investir dans des instruments financiers dérivés listés ou négociés de gré à gré, dans la limite de 25% de son actif net, dont, non limitativement, dans des futures options non complexes négociées sur un marché réglementé à des fins de couverture et d'exposition au risque action, sans recherche de surexposition.

- **DNCA Invest Beyond Climate**

Le Compartiment Beyond Climate peut investir dans des instruments financiers dérivés listés ou négociés de gré à gré, dans la limite de 25% de son actif net, dont, non limitativement, dans des futures options non complexes négociées sur un marché réglementé à des fins de couverture et d'exposition au risque action, sans recherche de surexposition.

- **DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition**

Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés cotés ou négociés de gré à gré (autres que des CFD et DPS) à concurrence de 40% de son actif net, y compris, entre autres, des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés aux fins de couverture ou d'augmentation du risque actions, sans rechercher une surexposition.

- **DNCA Invest Beyond Global Leaders**

Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés cotés ou négociés de gré à gré (autres que des CFD et DPS) à concurrence de 40% de son actif net, y compris, entre autres, des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés aux fins de couverture ou d'augmentation de l'exposition aux actions, sans rechercher une surexposition.

- **DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities**

Dans la limite de 100% de son actif net, Beyond EBO peut investir dans des instruments financiers dérivés listés ou négociés de gré à gré dans le but d'atteindre son objectif de gestion et notamment dans la perspective de gestion de la durée modifiée du portefeuille et de la sensibilité aux taux d'intérêt.

- **DNCA Beyond Engage**

Le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés (options, futures) à titre de couverture et/ou exposition :

- **Les instruments financiers dérivés** : Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change. Nature des interventions: le gérant peut prendre des positions sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et/ou de change, sans recherche de surexposition du portefeuille. Nature des instruments utilisés : futures, options, forwards. Le gérant n'utilise pas de TRS (Total return swaps) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion : Afin de procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscription et de rachat sur le FCP ; Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple) ;
- **Les titres intégrant des dérivés** : Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir dans des titres intégrant des dérivés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simple. Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change. Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque action et/ou risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille. Nature des instruments utilisés : obligations convertibles, EMTN simples, warrants, certificats cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

Les fonds de la gamme ISR gamme responsable sont autorisés à utiliser des instruments dérivés uniquement dans les conditions décrites par le prospectus.

- **DNCA Invest SRI Europe Growth**

Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés associés aux actions (tels que des CFD ou DPS) : 60 % à 100 % de son actif net, y compris, entre autres, des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés aux fins de couverture ou d'augmentation de l'exposition aux actions, sans rechercher une surexposition.

- **DNCA Invest SRI Norden Europe**

L'exposition au risque globale du Compartiment est contrôlée en utilisant l'approche des Engagements. Cette approche mesure l'exposition globale relative aux positions sur les instruments dérivés financiers qui ne peuvent pas dépasser la valeur d'actif nette du Compartiment. Le Compartiment peut investir uniquement sur des futures et des forwards de change à titre de couverture à l'exposition au risque de change.

- **DNCA Invest South Europe Opportunities**

L'exposition au risque globale du Compartiment est contrôlée en utilisant l'approche des Engagements. Cette approche mesure l'exposition globale relative aux positions sur les instruments dérivés financiers qui ne peuvent pas dépasser la valeur d'actif nette du Compartiment. Instruments dérivés associés aux actions d'Europe méridionale (tels que des CFD ou DPS) : 75 à 100 % de son actif net total. Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés cotés ou négociés de gré à gré (autres que des CFD et DPS) à concurrence de 40 % de son actif net, y compris, entre autres, des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés aux fins de couverture ou d'augmentation de l'exposition aux actions, sans rechercher une surexposition.

- **DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe**

L'exposition au risque globale du Compartiment est contrôlée en utilisant l'approche des Engagements. Cette approche mesure l'exposition globale relative aux positions sur les instruments dérivés financiers qui ne peuvent pas dépasser la valeur d'actif nette du Compartiment. Instruments dérivés associés aux actions en Europe (tels que des CFD ou DPS) : 75% % à 100 % de son actif net. Le Compartiment peut par ailleurs utiliser jusqu'à 25 % de son actif net dans des instruments négociés en bourse ou de gré à gré, notamment des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociées sur des marchés réglementés, à des fins de couverture ou d'augmentation de sa pondération dans des actions, sans pour autant chercher à être surpondéré.

- **DNCA Euro Dividend Grower**

Le gérant pourra utiliser des contrats financiers conditionnels ou non, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, notamment à des fins de sur-exposition du portefeuille. L'exposition globale du portefeuille peut être portée à 110% maximum de l'actif net.

- **DNCA Actions Euro**

Le FCP peut conclure des contrats financiers (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré par référence au tableau ci-après. Le FCP peut utiliser les instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. L'utilisation de ces instruments peut viser à contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion du Prospectus du FCP DNCA ACTIONS EURO 9 C1 - Public Natixis FCP. Le gérant utilisera par exemple les instruments financiers suivants : achat et vente d'options d'achat, options de vente de titres : ces stratégies optionnelles sont effectuées à titre de couverture et/ou d'exposition au risque actions ; futures sur indices dans la limite de 10% maximum de l'actif net du FCP afin d'exposer le FCP au risque actions et jusqu'à 100% maximum à titre de couverture du risque actions.

- **DNCA Actions Européennes**

L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct, de l'utilisation de produits dérivés est au minimum de 80 % et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net du FCP.

- **DNCA Euro Smart Cities**

Dans le cadre d'une gestion dynamique du FCP, tout en s'efforçant de protéger sa performance, le gérant pourra utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture contre le risque de change et à des fins de couverture contre et/ou d'exposition aux risques liés aux actions. A ce titre, la société de gestion utilisera des contrats financiers, conditionnels ou non, négociés sur des marchés réglementés (futures, options), organisés ou de gré à gré (swaps et change à terme). L'utilisation des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels, réglementés ou non, fait partie intégrante du processus d'investissement en raison de leurs avantages en matière de liquidité et de leur rapport coût / rendement et peuvent représenter un moteur de performance supplémentaire pour la gestion du FCP.

Elle vise à : la couverture générale du portefeuille, des risques et titres précités, la reconstitution d'une exposition synthétique aux actifs et risques susvisés, et l'augmentation de l'exposition au marché (c'est-à-dire à obtenir une sur-exposition du portefeuille via les instruments dérivés de 110% maximum de son actif net). Le risque lié à la sur-exposition du portefeuille du FCP est décrit à la rubrique « Profil de risque » pour permettre aux investisseurs de prendre la mesure des conséquences de ce risque sur la valeur liquidative du FCP.

- **Centifolia**

Le fonds ne pourra pas investir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

- **Fructi Actions France**

Le FCP peut conclure des contrats financiers (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré par référence au tableau ci-après. L'exposition totale aux marchés actions (en direct et via des instruments dérivés) ne peut excéder 110% de l'actif net du FCP.

- **Ecureuil Investissements**

L'OPCVM peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir l'actif du FCP sur une zone géographique, un secteur, un indice, une valeur spécifique, une devise spécifique ou sur les taux d'intérêt. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif net. Les instruments dérivés seront utilisés dans un but d'intervention plus rapide sur les marchés financiers ou d'optimisation de la gestion. Ces instruments sont utilisés sans effet de levier.

- **DNCA Actions Small & Mid Cap France**

La SICAV ne procédera pas à ces opérations. Pour les titres intégrant des dérivés : du fait de la détention de titres en portefeuille, la SICAV pourra détenir des droits préférentiels de souscription ou des bons de souscription (actions ou obligations convertibles). Le gérant se réserve l'opportunité d'exercer ces droits.

- **DNCA Global New World**

L'OPCVM pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. L'OPCVM peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir l'actif du Fonds sur une zone géographique, un secteur, un indice, une valeur spécifique, une devise spécifique ou sur les taux d'intérêt. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif. • Actions ou indices : futures, swaps et options cotés sur des marchés réglementés et organisés, ou de gré à gré. • Devises : opérations de change à terme, swaps de devises, futures et options cotées sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré. • Taux d'intérêt : futures, options et swaps cotés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré. L'OPCVM peut recourir aux opérations d'échange de performance sur actions ou indices. Les instruments dérivés seront utilisés dans un but d'intervention plus rapide sur les marchés financiers ou d'optimisation de la gestion. Ces instruments sont utilisés sans effet de levier. Le tableau, ci-après, détaille les conditions d'intervention de l'OPCVM sur les instruments dérivés.

- **DNCA Global Sport Equity**

Un Compartiment peut utiliser des produits dérivés, y compris des options, des contrats à terme, des swaps et des contrats à terme de gré à gré, à des fins de gestion des risques, de couverture ou d'investissement, comme spécifié dans la politique d'investissement du Compartiment. Toute transaction sur produits dérivés doit respecter les restrictions suivantes : a. Ces produits dérivés doivent être négociés sur un Marché réglementé ou de gré à gré avec des contreparties soumises à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories de contreparties approuvées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise. b. Les actifs sous-jacents de ces produits dérivés doivent consister en l'un ou l'autre des éléments suivants : les dérivés doivent être constitués soit d'instruments mentionnés au paragraphe 1 de la section intitulée « Investissements autorisés investissements autorisés » ou d'indices financiers, de taux d'intérêt, de taux de change ou de devises dans lesquels le Compartiment concerné investit conformément à sa politique d'investissement. c. Ces produits dérivés, s'ils sont négociés de gré à gré (« Produits dérivés OTC »), doivent être soumis à une tarification fiable et vérifiable sur une base quotidienne et peuvent être vendus, liquidés ou débouclés par le Compartiment à tout moment à leur juste valeur.

- **DNCA Global Emerging Equity**

Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de couverture et de placement, et conclure des opérations de prêt et d'emprunt de titres pour un total de 100 % de son actif net, ainsi que des contrats de prise et mise en pension de titres.

- **DNCA Invest Sustainable China Equity**

Les Compartiments sont autorisés à utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture uniquement, dans les limites de la Loi. L'usage de ces instruments ne devra en aucun cas détourner les Compartiments de leur politique d'investissement respective.

- **Eurose**

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de taux, risque de crédit. Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et/ou de taux et/ou de crédit, sans recherche de surexposition du portefeuille.

- **DNCA Invest Eurose**

Les Compartiments sont autorisés à utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture uniquement, dans les limites de la Loi. L'usage de ces instruments ne devra en aucun cas détourner les Compartiments de leur politique d'investissement respective.

- **DNCA Invest Sustainable Lafitenia BB**

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment peut utiliser tous les types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, tels que, mais sans s'y limiter, des contrats à terme, des options, des swaps, des CDS sur indices, des CDS à des fins de couverture, d'exposition et d'arbitrage du risque sur actions, du risque de taux d'intérêt, du risque sur indices et du risque de crédit.

- **DNCA Convertibles Europe**

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le processus d'investissement intègre l'utilisation des contrats financiers conditionnels ou non, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

## Les organismes à forte utilité sociale

Les fonds de la gamme Beyond ne sont pas investis dans des organismes non cotés.

# 4

## **CONTRÔLE ET REPORTING**



Procédures de contrôle



Supports de communication



Informations légales

# 4 CONTRÔLE ET REPORTING

## Procédures de contrôle

### \_ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Une procédure « Suivi des critères et des contraintes de risques ISR » a été mise en œuvre au sein de DNCA pour suivre les contraintes de la gestion des fonds ISR. La procédure décrit l'intégration et le suivi des critères, contraintes et ratios « ISR » auxquels sont soumis les véhicules « labélisés ISR », au sein du dispositif de contrôle des risques mis en place par DNCA en pré-trade et en post-trade. Cette procédure vient compléter les procédures de passation d'ordres applicables aux véhicules labélisés « ISR » gérés par DNCA.

Le processus de contrôle est décrit succinctement ci-dessous :

- Début du processus

- Dès lors qu'une analyse est réalisée sur un émetteur, l'équipe ESG saisit la notation dans le référentiel ESG propriétaire, ABA ;
- Dans le cadre du processus de passation d'ordres, le gérant souhaite passer un ordre sur une valeur pour le compte d'un véhicule « ISR » ;
- Quotidiennement, le Middle Office réalise les contrôles du respect des contraintes sur les véhicules « ISR » (contrôle post-trade).

- Déroulement du processus

- Par *batch* quotidien, la notation est intégrée au serveur de contraintes (CRD<sup>(5)</sup>) ;
- Un contrôle pré-trade automatique est effectué dans l'OMS<sup>(6)</sup> : émetteur analysé, valeur autorisée et notation ESG éligible ;
- En cas de non-respect d'une contrainte, le gérant est informé de l'alerte pour justification et/ou régularisation.

- Fin du processus

- Le serveur de contraintes est mis à jour des notations « ISR » ;
- En cas d'anomalie pré-trade, une alerte de l'OMS<sup>(6)</sup> (bloquante ou non) informe le gérant du non-respect d'une contrainte « ISR » ;
- Le gérant apporte sans délai les justifications nécessaires au Middle Office (cf. procédure de suivi des franchissements de ratios et contraintes).

### \_ PROCÉDURES DE CONTRÔLE EXTERNE

Les fonds ISR de la gamme ISR Beyond font l'objet d'un processus de labellisation par le cabinet de certification E&Y. Ils ont tous obtenu le Label ISR.

Les fonds commercialisés en Belgique ont également obtenu le Label Towards Sustainability.

Par ailleurs, DNCA Finance est signataire des PRI depuis 2017 et effectuera au premier trimestre 2021 l'évaluation annuelle obligatoire. Le résultat de cette évaluation est publiée sur le site Internet de DNCA Finance.

(5) Charles River Development. (6) Order Management System.

## Supports de communication

### \_SUPPORTS LIÉS À LA DÉMARCHE GÉNÉRALE

La transparence est un enjeu clef pour l'Investissement Responsable. À ce titre, DNCA Finance souhaite promouvoir et diffuser ses pratiques afin de permettre la meilleure compréhension possible.

Un espace dédié sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) met à disposition des clients investisseurs de nombreuses informations :

- Notre politique Investissement Responsable ;
- Nos stratégies Investissement Responsable ;
- Notre actualité et nos publications ;
- Nos reportings spécialisés ;
- Notre lettre ISR ;
- Les codes de transparence des fonds labellisés ;
- Notre évaluation PRI (Principle for Responsible Investment).

DNCA Finance publie également les différents rapports issus de la réglementation :

- La politique d'engagement actionnarial et politique de vote et le rapport d'exécution des votes ;
- La politique d'interdiction des armes controversées ;
- Le rapport annuel - Article 173.

Notre ambition est d'offrir la transparence la plus complète sur les enjeux extra-financiers. À ce titre, nous attachons une importance particulière à partager notre expertise dans un domaine en cours de normalisation et dont les perspectives d'évolution sont encore larges. Ainsi, chaque modification de notre modèle ou de notre processus d'analyse sera communiqué et nos retours d'expérience partagés.

D'autre part, la mesure des contributions, notamment des portefeuilles responsables, est une priorité. Les obstacles sont nombreux principalement en raison de la définition des critères et de leur pertinence, de la fiabilité des données et de leur accès. Pour autant, à ce stade il est primordial pour DNCA Finance de contribuer activement à cet axe de développement.

### \_SUPPORTS LIÉS AUX FONDS ISR

Chaque fonds ISR fait l'objet d'un reporting financier et extra-financier mensuel.

Ce reporting reprend notamment les informations suivantes :

- Note de Responsabilité moyenne du portefeuille ;
- Contribution à la Transition Durable ;
- Contribution aux ODD ;
- Empreinte Carbone ;
- Étoile de Responsabilité ;
- Répartition du portefeuille selon les thèmes de la Transition Durable ;
- Matrice risque/opportunité ESG du portefeuille ;
- Mesures d'impact et reporting dédié le cas échéant pour les fonds de la gamme ISR BEYOND.

## \_ REPORTING DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Dans le cadre du référentiel V2 du Label ISR, les fonds sont soumis à la mesure d'indicateurs ESG de performance. DNCA fait appel à l'agence Scope Ratings pour sa base de données extra-financières des entreprises et sa méthodologie de calcul des coûts d'externalités ESG.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le reporting présente 12 indicateurs de performance sur les trois piliers environnement, social et gouvernance :

| ENVIRONNEMENT                           | SOCIAL              | GOVERNANCE      |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Emissions de gaz à effet de serre (GES) | Rémunération        | Corruption      |
| Pollution atmosphérique                 | Diversité           | Evasion fiscale |
| Pollution de l'eau                      | Santé et sécurité   |                 |
| Consommation d'eau                      | Travail des enfants |                 |
| Utilisation des sols                    |                     |                 |

Chaque indicateur est monétisé pour évaluer le coût de l'externalité soit :

- En valeur absolue
- En intensité par euro de chiffre d'affaires
- En intensité par rapport à la valeur d'entreprise

Ces indicateurs sont également évalués au niveau de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement.

### MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

La méthodologie de mesure des coûts d'externalités est faite selon deux approches :

|                                                                                                                                                                          |                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| En Top-down, lorsque les coûts d'externalités sont disponibles l'allocation est réalisée par pays et éventuellement de manière plus granulaire en fonction des secteurs. | En Bottom-up, lorsque les coûts sont disponibles au niveau entreprise. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|

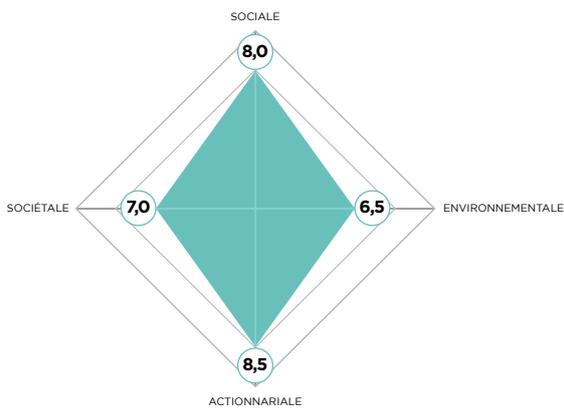
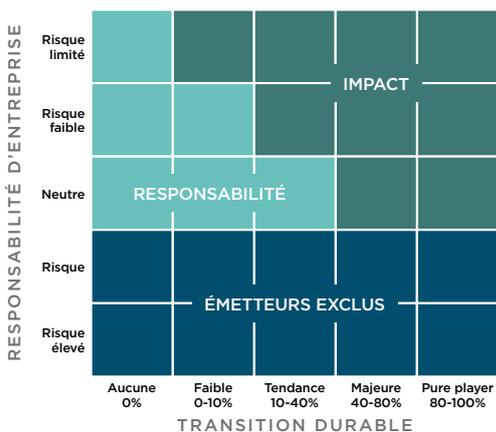
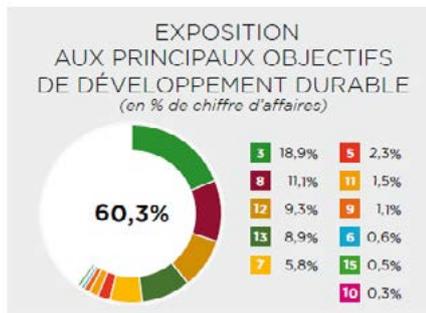
L'agrégation des indicateurs permet également d'obtenir une note ESG globale pour les entreprises.

### REPORTING

Les 12 indicateurs de performance sont calculés de manière mensuelle dans le cadre du reporting. Ils sont présentés individuellement et comparés à l'indice de référence de la stratégie. Le taux de couverture est également précisé pour chaque indicateur.

Enfin la notation ESG consolidée comparée à l'indice de référence est également présentée sur le reporting mensuel.

Les exemples ci-dessous illustrent les éléments du reporting des fonds ISR :



D'autre part, une publication trimestrielle au sein de la newsletter Invest Above & Beyond propose des indicateurs plus approfondis.

Par ailleurs, les informations légales de chaque fonds sont disponibles également sur le site Internet de DNCA.

## Informations légales

### \_GAMME D'IMPACT BEYOND

|                        | Alterosa | Semperosa | Climate | Engage | Global Leaders | Infrastructure & Transition | European Bond Opportunities |
|------------------------|----------|-----------|---------|--------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| PROSPECTUS             |          |           |         |        |                |                             |                             |
| RAPPORT ANNUEL         |          |           |         |        |                |                             |                             |
| RAPPORT SEMI-ANNUEL    |          |           |         |        |                |                             |                             |
| RAPPORT MENSUEL        |          |           | -       |        |                |                             |                             |
| DICI                   |          |           |         |        |                |                             |                             |
| FICHE COMMERCIALE      |          |           | -       |        |                |                             |                             |
| PAGE INTERNET DU FONDS |          |           |         |        |                |                             |                             |
| INVENTAIRE DU FONDS    |          |           | -       |        |                |                             |                             |

### \_GAMME ISR RESPONSABLE

|                        | Growth | Norden | South | Archer | Dividend Grower | Actions Euro | Actions Européennes |
|------------------------|--------|--------|-------|--------|-----------------|--------------|---------------------|
| PROSPECTUS             |        |        |       |        |                 |              |                     |
| RAPPORT ANNUEL         |        |        |       |        | -               | -            | -                   |
| RAPPORT SEMI-ANNUEL    |        |        |       |        | -               | -            | -                   |
| RAPPORT MENSUEL        |        |        |       |        | -               |              |                     |
| DICI                   |        |        |       |        |                 |              |                     |
| FICHE COMMERCIALE      |        |        |       |        | -               | -            | -                   |
| PAGE INTERNET DU FONDS |        |        |       |        |                 |              |                     |

## \_GAMME ISR RESPONSABLE

|                        | Euro Smart Cities                                                                 | Centifolia                                                                        | Fructi Actions France | Ecureuil Investissements | Actions Small & Mid cap France                                                      | Global New World                                                                    | Global Sport Equity |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| PROSPECTUS             |  |  | -                     | -                        |  |  | -                   |
| RAPPORT ANNUEL         | -                                                                                 |  | -                     | -                        | -                                                                                   | -                                                                                   | -                   |
| RAPPORT SEMI-ANNUEL    | -                                                                                 |  | -                     | -                        | -                                                                                   | -                                                                                   | -                   |
| RAPPORT MENSUEL        | -                                                                                 |  | -                     | -                        |  |  | -                   |
| DICI                   |  |  | -                     | -                        |  |  | -                   |
| FICHE COMMERCIALE      | -                                                                                 |  | -                     | -                        | -                                                                                   | -                                                                                   | -                   |
| PAGE INTERNET DU FONDS |  |  | -                     | -                        |  |  | -                   |

|                        | Global Emerging Equity                                                              | China Equity                                                                        | Eurose                                                                              | DNCA Invest Eurose                                                                   | Sustainable Lafitenia BB                                                              | Convertibles Europe                                                                   |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| PROSPECTUS             |    |    |    |    |    |    |
| RAPPORT ANNUEL         | -                                                                                   |  |  |  |  | -                                                                                     |
| RAPPORT SEMI-ANNUEL    | -                                                                                   |  |  |  |  | -                                                                                     |
| RAPPORT MENSUEL        |  |  |  |  | -                                                                                     | -                                                                                     |
| DICI                   |  |  |  |  |  |  |
| FICHE COMMERCIALE      | -                                                                                   | -                                                                                   |  |  | -                                                                                     | -                                                                                     |
| PAGE INTERNET DU FONDS |  |  |  |  |  |  |

## NOTRE PHILOSOPHIE

### La doctrine

«L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution»<sup>(7)</sup>, qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.

### L'ADN DNCA

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction. Les choix d'investissement de DNCA sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, DNCA étudie une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions offrant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Naturellement, les analyses et le dialogue continue que DNCA entretient avec les entreprises, sont empreints des enjeux sociétaux. Les investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires.

Progressivement, l'émergence d'enjeux sociaux et environnementaux se sont imposés dans les démarches de DNCA, convaincus de leur pertinence pour poursuivre son métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.

### Notre conviction

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Notre ambition est d'offrir une démarche différenciante et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre politique d'Investissement Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la transition économique durable. Ce résultat est le fruit d'une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR.

(7) ISR : Investissement Responsable, Hors Collection, Ellipse 2014.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00  
Email : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) - [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

**DNCA**  
INVESTMENTS

— DNCA Finance

19 place Vendôme - 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00

Contact: [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

